VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 JUIN 1934 — NUMERO 6



Canada - - - $2.00
Etats-Unis - - - $2.50
Europe - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Association des C. F. du Manitoba

Le Programme du Congrès Général

Le Congrès débutera par la messe au Collège mardi matin—Il se terminera mercredi soir par un grand banquet pour commémorer le centenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste

Comme nous l'avons annoncé, c'est le 3 et le 4 juillet que se tiendra, au Collège de Saint-Boniface, le Congrès général de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Voici le programme de ces deux journées:

Mardi, 3 juillet

9 h. a.m.—Messe au Collège par Mgr Jubinville, P.D., V.G. Hommages de l'Association à S. E. Mgr Yelle, par Mgr Jubinville, à la messe.

Vérification des lettres de créance. (Les délégués sont priés de les échanger pour un insigne, dès leur arrivée dans la salle, après la messe.)

Bienvenue de la Ville de Saint-Boniface, par M. le maire Halliday.

Bienvenue par le Président du Cercle paroissial, M. Charland Prud'homme.

Nomination du Comité des Résolutions.

Election du Comité de Nomination.

Rapport des Activités de l'Exécutif, par M. le magistrat H. Lacerte, Président Général.

2 h. p.m.—Rapport du visiteur, le R. P. Bourque, S.J., LL.D.

Rapport du visiteur, M. l'abbé D'Eschambault.

Rapport du Comité de Fonctionnement scolaire, par M. Camille Fournier.

8 h. p.m.—Causerie sur les Ecoles d'adultes au Danemark, (Folks' Schools) avec vues animées, par M. l'Inspecteur A. Moore.

Rapport du Comité d'Organisation, par M. Raymond Bernier.

Discussions et interpellations.

Chant, Ad libitum.

Mercredi, 4 juillet

9 h. a.m.—Rapport du Comité de Nomination.

Rapport financier, par M. J.-A. Marion.

Discussion générale.

Affaires nouvelles pour le bien de l'Association.

2 h. p.m.—Nomination des Scrutateurs.

Election de l'Exécutif.

Rapport du Comité des Résolutions.

Conclusions du Congrès, par S. E. Mgr Yelle.

Allocution du R. P. Arthur Joyal, O.M.I., membre de l'Exécutif de l'Association d'Education canadienne française de l'Ontario.

Rapport des Scrutateurs.

Note: Ne pas oublier que le congrès commence par la messe au Collège, à 9 h., mardi matin. Tous les délégués qui pourront le faire sont instamment priés d'y assister.

• • •

A 6 h. et demie précises, au Collège, grand banquet de tous les Canadiens de langue française, en commémoration du centième anniversaire de la fondation de la première société Saint-Jean-Baptiste, au Canada, par Ludger Duvernay. Bienvenue à tous.

OTTAWA ET LES SECOURS DIRECTS

Le gouvernement fédéral décide de continuer sa contribution d'un tiers jusu'au 15 juillet—Des ajustements devront être faits après cette date

OTTAWA — La contribution fédérale aux secours directs pour les provinces va se continuer jusqu'au 15 juillet, en dépit d'une décision antérieure d'y mettre fin le 15 juin.

M. Wesley Gordon, ministre du travail, a envoyé un télégramme au premier ministre de chaque province les prévenant de ce changement.

Voici le télégramme de M. Gordon:

"A cause des représentations qui ont été faites au Dominion par les diverses provinces, le gouvernement fédéral est prêt à continuer jusqu'au 15 juillet sa contribution aux secours directs, qu'il a jusqu'ici accordée jusqu'à concurrence d'un tiers du coût total.

"La substance des représentations qui ont été faites à Ottawa et les renseignements que nous avons obtenus d'autres sources indiquent que dans les grands centres de l'ouest et de l'est du pays, cette attitude de la part du gouvernement fédéral est justifiée.

"Il y a certaines régions dans les provinces où la contribution fédérale aux secours directs n'a plus sa raison d'être. Nous espérons que votre province verra à vérifier ces cas sans délai. Il y a aussi certaines régions dans l'Ouest du pays où le gouvernement fédéral devra conclure de nouveaux arrangements.

"Je vous prierais de faire immédiatement un rapport détaillé sur la situation dans votre province en fournissant spécialement les noms et adresses de ceux que votre province juge ayant droit aux secours directs, à part tout secours qui pourrait et qui devrait être donné par les autorités locales et par votre province.

"A l'heure actuelle, il semble qu'à l'est de la tête des Grands Lacs la contribution fédérale aux secours directs devrait être discontinuée le 15 juillet avec l'exception possible de certains des grands centres. Je vous demanderais donc de tenir compte de ceci et de vous préparer à faire les ajustements nécessaires après cette date."

UNE ENTREVUE DE HITLER ET DE MUSSOLINI

Le chancelier renonce à son projet d'Anschluss, mais maintient le principe du réarmement

VENISE — Le chancelier Hitler s'est rendu à Venise où il a passé deux jours en conférence avec Mussolini. Ils ont conversé en allemand. Le chef fasciste a appris cette langue lorsqu'il fut briqueteur en Suisse.

Mussolini a dit à 20,000 auditeurs rassemblés sur la place Saint-Marc, que le chancelier Hitler et lui ont cherché à trouver le minimum d'accord politique sans lequel l'avenir de l'Europe était désespéré. Nous ne nous sommes pas rencontrés pour refaire la carte de l'Europe ou celle du monde, a-t-il ajouté, non plus que pour ajouter aux difficultés qui pèsent sur l'Europe, ou pour dissiper les nuages qui assombrissent l'horizon européen.

Le chancelier Hilter a réaffirmé à M Mussolini que l'Allemagne pose toujours comme condition de sa rentrée dans la Société des nations et de sa participation à la conférence du désarmement qu'on lui reconnaisse le droit d'avoir des armements égaux à ceux des autres puissances. On sait que M Mussolini a exprimé l'opinion qu'il faut permettre à l'Allemagne un certain réarmement.

Hitler admet que l'Autriche doit demeurer un Etat indépendant, conformément à la thèse de M. Mussolini. Il renonce donc à son projet d'Anschluss. La question de l'indépendance de l'Autriche est évidemment d'un intérêt primordial pour l'Europe.

Mussolini et Hitler n'ont signé aucun pacte, mais ont exprimé des opinions concordantes au sujet de l'Autriche.

Le point important des entretiens a été la constatation d'un sentiment d'entente entre les deux hommes. MM. Mussolini et Hitler donneront suite à cette constatation par correspondance.

Un porte-parole allemand a affirmé aux journalistes qu'il n'est pas question de former une coalition italo-allemande.

Les gouvernements des deux provinces subissent la plus écrasante défaite

Les libéraux de l'Ontario, dans l'opposition depuis 29 ans, obtiennent la majorité absolue sur tous les autres groupes — Huit ministres du gouvernement Henry défaits

PAS UN SEUL CANDIDAT CONSERVATEUR ELU DANS LA SASKATCHEWAN — UN EVENEMENT SANS PRECEDENT DANS L'HISTOIRE POLITIQUE DU CANADA

Le nouveau parti des C.C.F. fait pauvre figure et ne compte que quelques élus

REGINA — Mardi soir, à minuit, la position des partis dans les élections de la Saskatchewan était la suivante:

Libéraux élus	43
Libéraux en tête	5
Fermiers-travaillistes (C.C.F.) élus	3
Fermiers-travaillistes en tête	3
Election remise	1
TOTAL	55

Le gouvernement Anderson vient d'essuyer la plus grande défaite qu'ait jamais enregistrée l'histoire politique du Dominion. Non seulement il est battu avec tous ses ministres, mais pas un seul candidat conservateur n'a réussi à se faire élire. Quarante-trois libéraux sont élus et cinq arrivent en tête de leurs adversaires.

Le nouveau parti fermier-travailliste, qui faisait ses débuts dans le domaine provincial, tient peu de place dans le résultat. Il n'a que trois candidats élus et trois autres ont des chances de l'emporter. Les élus sont dans les comtés de Shaunavon, Cut Knife et Gull Lake. Le chef du parti, M. J. Coldwell, est battu à Régina.

A Melville, le chef libéral Gardiner a obtenu une majorité de plus de 2,000 sur un conservateur et un fermier-travailliste. Tous les membres de son cabinet avant la défaite des libéraux en 1929 reviennent à la Chambre.

Session spéciale

M. Gardiner a annoncé pendant la campagne que s'il était élu, il convoquerait le plus tôt possible une session spéciale pour réaliser ses promesses de rajustement de dettes pour soulager le fardeau des citoyens de la ville et de la campagne.

Le premier ministre Anderson et l'hon. Howard McConnell, ministre des affaires municipales, qui se présentaient aux deux sièges de Saskatoon, ont été battus tous deux par des libéraux.

La ville de Moose Jaw, qui avait précédemment deux députés conservateurs, a rejeté un autre membre du cabinet, l'hon. J. A. Merkley, ministre des chemins de fer, et son collègue conservateur, élisant deux libéraux.

L'hon. M. A. MacPherson, procureur général et bras droit d'Anderson, a également été battu par un libéral, de même que l'hon. J. F. Bryant, ministre des travaux publics, dans Lumden, et l'hon. A. C. Sewart, ministre de la voirie, dans Yorkton.

Victoire écrasante

La victoire libérale a paru certaine dès l'arrivée des premiers résultats. Cela rappelait les élections d'autrefois qui, depuis la création de la province en 1906 jusqu'au succès d'Anderson, en juin 1929, ramenaient toujours au pouvoir les gouvernements libéraux.

Le premier ministre Anderson a déclaré à Saskatoon, après avoir constaté la défaite de son parti:

"Les électeurs ont parlé d'une façon décisive et décidé de remettre le pouvoir aux libéraux. Il est agréable de savoir que notre population a aussi catégoriquement rejeté le socialisme. J'espère que le nouveau gouvernement aura des temps moins difficiles que ceux qu'a eu à traverser le gouvernement durant les cinq dernières années d'adversité sans précédent."

Le chef libéral Gardiner, transporté de Melville à Régina mardi soir en aéroplane, a été l'objet d'une réception tumultueuse dans les rues de la capitale.

La dernière législature se partageait comme suit: 23 conservateurs, 26 libéraux, 4 progressistes, 5 indépendants, 5 sièges vacants, soit un total de 63.

Canadien français élu

Dans le comté de Shellbrook, un Canadien français, Demers, libéral, est élu par une majorité de plus de mille contre un conservateur et un fermier-travailliste.

H.-J. Coutu, qui se présentait comme conservateur à Gravelbourg, subit le sort des candidats de son parti.

Dans l'Ontario

TORONTO — Les résultats pour l'Ontario sont les suivants:

Libéraux	66
Conservateurs	16
Libéraux-progressistes	4
C.C.F.	1
Indépendants	1
Libéraux-travaillistes	1
Fermier-Uni	1
TOTAL	90

Sous la direction énergique de son jeune chef de 38 ans, Mitchell F. Hepburn, le parti libéral revient au pouvoir dans l'Ontario après avoir été 29 ans dans l'opposition. Il a 66 candidats élus sur un total de 90 sièges. Avec les députés sympathiques des autres groupes, cela le met à peu près dans la position qu'occupait précédemment le parti conservateur.

Huit ministres battus

Huit des membres du cabinet ont perdu leur siège dans la bataille.

Les conservateurs gouvernaient la province depuis 1905, à l'exception d'un intervalle de quatre ans pendant lequel les Fermiers-Unis avaient détenu le pouvoir.

Dès les premiers rapports des centres urbains, il était évident que la déroute s'annonçait. Les libéraux ont pris immédiatement le dessus dans de nombreux comtés de tradition conservatrice et moins de trois heures après la fermeture du scrutin, ils possédaient une majorité absolue sur tous les autres groupes.

M. Hepburn, qui va succéder au premier minstre George S. Henry, a fait son entrée dans la Chambre provinciale de l'Ontario en enlevant le siège conservateur d'Elgin à un député qui siégeait depuis 21 ans.

La campagne électorale a été excessivement active et même violente vers la fin.

Le chef du gouvernement attribue sa défaite à la dépression, à la défection de nombreux conservateurs influents, à l'effet de nombreuses accusations même non fondées. Il a promis son concours au chef de la nouvelle administration.

La ville de Toronto a élu sept conservateurs et six libéraux.

Le parti C.C.F. a été de peu de poids dans la balance. Un seul de ses candidats sur 37 est élu.

Canadiens français élus

Parmi les libéraux élus nous relevons les suivants: Dr A.-H. Trottier (Essex North), Th. Legault (Nipissing), Paul Leduc (Ottawa-Est), A. Bélanger (Prescott), Dr Arthur Desrosiers (Russell), X.-A. Lapierre (Sudbury) Tous ces candidats canadiens-français ont enlevé leur siège à des conservateurs.

En Ontario, la Chambre dissoute comprenait 112 députés, mais le nombre des circonscriptions électorales a été réduit à 90.

L'élection de mardi était la quatrième élection provinciale depuis un an. Dans chaque cas ce sont les libéraux qui l'ont emporté. Au mois d'août, en Nouvelle-Ecosse, le gouvernement Harington a été remplacé par l'administration Macdonald; en octobre, les libéraux de la Colombie-Britannique ont triomphé sous la direction de leur chef T. D. Pattullo;

Nouvelles Brèves

REGINA — Deux automobilistes ont été tués par un train sur un passage à niveau à 35 milles de Régina. Leur véhicule fut frappé par le convoi et projeté à plusieurs pieds de distance. Les deux victimes furent tuées instantanément.

OTTAWA—Le ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie, a annoncé que le lieutenant-colonel W.-B. Megloughlin résigne le poste de gouverneur du pénitencier de Portsmouth. Le ministre n'a pas révélé le motif de la démission.

CORBEIL, Ont. — Les cinq jumelles Dionne sont en bonne santé et continent de gagner du poids.

STRATFORD — Le sénateur J.-P. Rankin est mort à l'hôpital, après plusieurs semaines de maladie, à 79 ans.

PARIS — On annonce la mort de Mgr Martin-Jérôme Izart, archevêque de Bourges, ancien évêque de Pamiers. Mgr Izart achevait sa 80ème année.

QUEBEC— Avec le sénateur Chs-P. Beaubien et M. Edouard Montpetit, le maire Grégoire, de Québec, représentera le Canada et spécialement la ville de Québec aux fêtes qui auront lieu à Paris et à St-Malo pour célébrer la mémoire de Jacques Cartier.

VICTORIA — Après la ratification du bill 51 à Ottawa, le gouvernement de la Colombie Britannique se propose de créer un bureau provincial des marchés, annonce M. Pattulo.

PARIS—Une sécheresse persistante met sérieusement en danger la récolte de blé en France.

PARIS — M. Louis Barthou, ministre des affaires étrangères de France, se rendra en Roumanie à la fin du mois. Il quittera Paris pour Bucarest le 18 juin, passant par Vienne et Budapest.

PARIS — On annonce la mort de Mme Marie-Thérèse Piérat, sociétaire de la Comédie française qui a succombé à une angine de poitrine, à l'âge de 49 ans.

PARIS — M. Alfred Bruneau, compositeur français de grand renom, membre de l'Académie des Beaux-Arts est décédé, des suites d'une opération chirurgicale. Il était âgé de 78 ans.

Le congrès annuel des Auteurs canadiens

Les membres de l'Association des Auteurs canadiens se réuniront, cette année au Lac des Bois, à 125 milles de Winnipeg, du 27 au 30 juin, sous la présidence de Charles W. Gordon, (Ralph Connor).

Les réunions auront lieu au camp de Devil's Cap. A cette occasion, les Indiens de la réserve voisine organiseront une parade historique représentant le passage de La Vérendrye vers l'Ouest. Le conseil de ville et la chambre de commerce de Kenora offriront aux auteurs un déjeuner et une excursion sur le lac des Bois.

Le programme des réunions comporte à l'étude des sujets suivants: "Les écrivains et la radio"; "Nos revues et les autres"; "L'achat des livres canadiens"; "Où en est la littérature canadienne-française?" Parmi les écrivains canadiens-français qui adresseront la parole, il convient de citer les noms de M. Jean Bruchési, président de la section française, qui prononcera l'un des discours d'ouverture en français, de M. Donatien Frémont, rédacteur en chef de la "Liberté", qui parlera de "Mgr Taché écrivain", de M. Noël Bernier, avocat et journaliste, qui parlera de l'oeuvre des Canadiens français dans les provinces de l'Ouest, et de M. Louis-Philippe Gagnon, libraire et journaliste de Winnipeg, qui présentera un travail sur "La littérature française dans l'Ouest".

Sociétés St-Jean-Baptiste de St-Boniface et de Winnipeg

La Célébration de la Fête Nationale

Vendredi soir, chants patriotiques, discours et feu de la Saint-Jean—Samedi, grand pique-nique—Dimanche matin, procession et cérémonie religieuse à la cathédrale

Comme on le sait déjà, la Société Saint-Jean-Baptiste célèbre cette année le centième anniversaire de sa fondation.

L'Exécutif de Saint-Boniface et celui de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg s'unissent cette année pour fêter avec plus de pompe cette date mémorable.

Voici un résumé du programme:

Vendredi le 22, grande partie de balle-au-camp sur le terrain du Collège, vers 6 heures.

A huit heures, grand rassemblement de la population canadienne-française de notre ville et des centres environnants. Il y aura musique par la Fanfare La Vérendrye, chants patriotiques exécutés par la chorale du Sacré-Coeur, discours, etc.

M. Armand Pambrun, président, sera le premier orateur. Viendront ensuite le R. P. Desjardins, S. J., M. L.-P. Gagnon et autres, tous bien connus et toujours vivement appréciés.

A la suite des discours, on allumera le feu de la Saint-Jean.

Le samedi, le pique-nique commencera vers les 2 h. 30 et comme les années dernières, il y aura amusements pour tous. Les coupes seront offertes pour la balle au mur et pour la course de trois milles.

Dimanche matin, ralliement sur le terrain du Collège, en face de la maison des Frères, d'où la procession se mettra en marche. Nous insistons beaucoup pour que nos enfants, filles et garçons, se rendent et marchent avec leurs aînés.

Les hommes, à l'église, sont priés de prendre place dans la nef, et les dames voudront bien monter dans les galeries.

Le R. P. Desautels, O.M.I., donnera le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi, le pique-nique se continuera.

Le Comité d'organisation

PAIEMENT DES DETTES DE GUERRE

La France et l'Angleterre apprennent avec plaisir que les Etats-Unis accepteront des marchandises en remboursement de leur créance

PARIS—Le gouvernement français a câblé à Washington une note sur les dettes de guerre, dans laquelle il annonce qu'il ne pourra effectuer son versement du 15 juin, et, à ce qu'on croit comprendre, demande un règlement final. Le contenu de la note n'a pas été révélé, mais les circonstances dans lesquelles celle-ci a été écrite permettent de déduire que la France propose de nouveau aux Etats-Unis la discussion du problème.

Le cabinet a décidé même de ne pas effectuer de paiement le 15 juin. L'ancien premier ministre Edouard Herriot, ministre sans portefeuille dans le cabinet actuel, a cependant encore préconisé le paiement.

Herriot a été seul à adopter cette attitude. Tous ses collègues se sont ralliés à l'opinion de la Chambre depuis que l'Angleterre a annoncé qu'elle n'effectuerait pas même un paiement symbolique cette année.

Paiement en marchandises

La nouvelle que les Etats-Unis accepteront des marchandises en remboursement de leur créance de guerre sur la Grande-Bretagne suscite chez les autorités françaises l'espoir d'une solution du problème des dettes de guerre.

La France offrirait surtout de la potasse et des vins, si les Etats-Unis lui proposaient le remboursement en marchandises.

Londres — La Grande-Bretagne a appris avec plaisir que les Etats-Unis sont disposés à accepter des marchandises en remboursement de leur créance de guerre. Mais elle se demande si les Etats-Unis achèteront des marchandises—par exemple, du caoutchouc, du coton et de l'étain—et les paieront, de manière que Londres puisse établir un solde qui lui permette d'acquitter en dollars la dette de guerre, où s'ils réduiront le chiffre de leur créance à mesure que le débiteur leur fournira des marchandises et des services.

BERLIN SUSPEND SES PAIEMENTS A L'ETRANGER

Le gouvernement déclare un moratoire de six mois pour conjurer une dépréciation du mark

BERLIN—La Reischbank a déclaré jeudi un moratoire de six mois sur ses obligations étrangères, y compris celles des emprunts Young et Dawes.

Il n'y aura pas de transferts d'espèces du 1er juillet 1934 au 31 décembre 1934.

Ce moratoire porte sur tous les prêts étrangers à long et moyen terme. De ce chef, l'Allemagne économisera environ 300 millions de marks ($120,000,000) en change étranger pour le deuxième semestre de 1934.

Le gouvernement allemand a déclaré un moratoire semblable.

Depuis des semaines, les milieux bancaires internationaux suivaient de près la situation financière allemande. La couverture en or et en devises étrangères de la Reichsbank était tombée en bas de 3.7 pour cent. Les sorties d'or furent attribuées au paiement des importations allemandes.

Fin des réparations?

Des observateurs compétents voient dans la suspension par l'Allemagne de ses paiements sur toutes ses dettes étrangères, un mouvement significatif en vue de mettre un terme aux réparations et finalement au traité de Versailles. On doute que les paiements soient repris à l'expiration de la période de six mois fixée par l'Allemagne.

Il est probable que les autres nations useront de représailles contre le Reich, si l'on en croit les dépêches. La Grande-Bretagne et la France, dit-on, sont en train d'aviser aux moyens de protéger leurs actionnaires, et il est possible qu'elles s'abstiennent de faire des paiements commerciaux à l'Allemagne.

Les dernières statistiques qu'il a été possible de se procurer, celles de septembre 1933, montrent que la dette étrangère allemande s'élevait alors à 7,435,000,000 de marks (environ $2,974,400,000), répartie comme suit, par pays: Etats-Unis, 3,000,000,000 de marks; Hollande, 1,520,000,000; Suisse, 1,452,000,000; Grande-Bretagne, 811,000,000; France, 477,000,000.

Les représentants de la France aux fêtes canadiennes

PARIS—Le cabinet a décidé que M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des travaux publics, et M. Charlety, recteur de l'Université de Paris, représenteront la France aux fêtes du quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada.

1,200 têtes d'animaux sont emmenées dans le Nord

La semaine dernière, 1,200 têtes de bétail ont été placées dans de nouveaux pâturages, sous la direction d'un comité spécial du gouvernement provincial; 800 sont allées sur d'autres fermes dans le nord de la province et 400 sur la réserve forestière de Spruce Woods.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface

Piété — Etude — Action

Directeur: Hervé SALA

Congrès Régional de l'A.C.J.C.

Réunion du conseil tenue le samedi soir

Après la prière d'ouverture par S. E. Mgr l'Archevêque, le président régional, M. Raymond Bernier, se dit heureux de retrouver la famille acéjiste et lui souhaite la plus cordiale bienvenue. Il souligne cet esprit d'initiative et de discipline qui a régné dans tous les cercles pendant l'année écoulée et fait l'éloge du travail qui a été accompli. Le président exhorte aussi les délégués et tous les acéjistes à s'exprimer très ouvertement, franchement; il ne devrait y avoir aucune gêne.

Il remercie tout particulièrement S. E. Mgr Béliveau, pour l'attachement qu'il témoigne toujours à l'A.C.J.C., de même ces aumôniers qui ont trouvé le moyen d'assister au Congrès dès le début

Un comité de nomination est formé; il se compose de l'aumônier régional, le R. P. Faure, S.J., et de MM. C. Fournier, C Prud'homme et G. Carroll.

On adopte le rapport de la dernière réunion du conseil, rédigé par l'ancien secrétaire, M. G. Léveillé, ainsi que les deux rapports annuels, du comité et des cercles tels que donnés par le secrétaire-correspondant, M. Maurice Prud'homme.

Le président régional rapporte qu'il y a près d'une vingtaine de cercles représentés le soir même et en profite pour annoncer la réorganisation du cercle Taché de Lorette, un des plus anciens cercles de la région, l'affiliation toute récente du cercle N.-D. de la Miséricorde de l'Ile-de-Chênes, enfin l'entrée très prochaine des cercles St-Denys de Haywood et Jeanne d'Arc de N.-D. de Lourdes.

La seule motion qui paraisse au programme concerne le mode des élections: on devra élir le comité en bloc, les membres du comité choisiront leur président. On en profite pour augmenter le nombre des membres du comité de 8 à 12.

On suggère aussi que les vieux membres qui font partie d'un cercle deviennent des membres honoraires pour laisser plus d'initiative aux jeunes. On discute l'opportunité d'une telle suggestion et l'on en vient à déterminer que ces membres forment une section du cercle, plutôt que de devenir membres honoraires

Pour les élections, le président cède son fauteuil à l'aumônier, le P. Faure. Celui-ci demande aux acéjistes de bien choisir le comité: que ce soit des gens qui puissent assister aux réunions, car la besogne à accomplir n'est pas des plus minces.

Pendant le dépouillement du scrutin, le trésorier, M. Roméo Dubreuil, fait connaître l'état financier et accuse un déficit pour l'année. Ceci suscite beaucoup de sympathie de la part des acéjistes et quand survient la question de l'envoi d'un câblogramme au Saint-Père, chacun consent d'y contribuer pour sa part. Le président félicite les acéjistes pour ce mouvement de générosité et affirme qu'il est très apprécié du comité.

En attendant le rapport de la commission de nomination, MM. M. Meunier, F. Champagne et G. Brunet donnent plusieurs déclamations, tandis que M. Loiselle se fait entendre dans une chanson. Ces numéros sont fort goûtés par l'assistance.

On déclare donc élus: MM. Raymond Bernier, Charland Prud'homme, M. Prud'homme, Roméo Dubreuil, E. Couture, E. Trottier, H. Sala, M. Meunier, R. Létienne et J. Demers. M. Camille Fournier est président honoraire et M. Isidore Villeneuve membre honoraire.

Le Secrétaire du Comité.

Réunion de l'avant-midi

L'ACTION CATHOLIQUE ET LES OEUVRES DE JEUNESSE

C'est à M. Charland Prud'homme que le Comité régional avait cru sage de s'adresser pour traiter un sujet de si grande envergure. M. Prud'homme s'acquitte de cette tâche avec la distinction qui lui est coutumière.

Toujours soucieux de logique et de précision, il avait divisé son travail en trois parties bien distinctes: l'action catholique proprement dite, sa nécessité, son application aux oeuvres de jeunesse.

Son travail est très fourni de citations du Saint-Père et du cardinal Mercier entre autres. C'est Pie XI qui lui fournit et le cardinal Pizzardo qui commente la définition de l'action catholique. "C'est la participation des laïcs à l'apostolat hiérarchique."

D'où tire le conférencier, comme corollaire, que le laïc, quelle que soit sa condition sociale, doit être l'auxiliaire du prêtre dans son oeuvre d'instauration de la vie catholique. Ce à quoi il parviendra d'abord par la poursuite de sa propre perfection chrétienne, et ensuite par l'union morale et active aux centres d'activités sociales. Cette union ou participation doit être universelle; le Saint-Père fait appel à tous, et le conférencier ne manque pas de se faire l'écho du Saint-Père, en appliquant ses paroles au peuple canadien-français à qui la notion de collaboration est assez rébarbative, mais qu'il comprendra à force de travail intellectuel et de détachement de soi-même

Il s'agit, pour chaque institution, de continuer son oeuvre bienfaisante, mais de s'unir à certaines époques et c'est en cela que consiste l'action sociale. Quant à nous, nous ferons de l'action sociale en faisant partie active de ses institutions d'activité sociale.

La nécessité de l'action catholique, le conférencier la fait ressortir du fait qu'elle existait aux temps apostoliques. A plus forte raison, est-elle nécessaire aujourd'hui où l'intégrité de la foi et des moeurs est menacée, pour collaborer avec le clergé par toutes les inventions modernes dans la lutte contre la propagation de l'erreur.

Pour terminer, le conférencier fait aux acéjistes qu'il appelle "chevaliers de la vérité", quelques suggestions d'application pratique d'action catholique. Toute action catholique, ayant comme base notre foi, ne sera comprise que par l'étude, et surtout par l'étude en commun

A cette suggestion, S. E. Mgr Yelle ajoutera après la conférence celle-ci: lecture d'une page d'Evangile suivie d'une discussion générale sur son application immédiate.

Le conférencier conclut et prévoit en nous des chefs convaincus et compétents, moyennant une jeunesse laborieuse et studieuse.

Une disussion générale s'ensuit. On suggère l'institution de débats intercercles avec éliminations et finale. Sur quoi M. H. Lacerte, généreux, offre un trophée aux vainqueurs.

Après ce premier travail, le camarade Hervé Sala, du Cercle Sacré-Coeur, souhaita la bienvenue aux congressistes, au nom des quatre cercles de la ville

HIERARCHIE ET DISCIPLINE DANS L'A.C.J.C.

Le conférencier, M. Félix Roque, du cercle Langevin de Ste-Anne, s'était proposé non seulement de convaincre ses auditeurs de la nécessité de la hiérarchie et de la discipline dans l'A.C.J.C. mais de les en persuader. C'est par ses phrases vivantes, souvent construites à la seconde personne, qu'il y réussit.

Son explication des mots hiérarchie et discipline est ni plus ni moins qu'une définition complexe. En dehors de l'A.C.J.C., l'autorité appartient au Pape, aux évêques et aux curés, ce qui suppose soumission de l'A.C.J.C. aux autorités ecclésiastiques; elle nous maintiendra dans le droit chemin. Dans l'A.C.J.C. même, l'autorité appartient aux comités. Voilà pour la hiérarchie.

Mise en pratique, cette hiérarchie s'appelle discipline, respect de l'autorité de l'Eglise, obéissance aux mots d'ordre des comités. Pourquoi des chefs? Pour mieux agir, pour centraliser le travail réparti et coopérer efficacement à la même oeuvre.

Ces considérations générales terminées, le conférencier détermine les devoirs des cercles envers les comités central et régional: soumission aux règlements, étude des mots d'ordre, support matériel; les devoirs des membres à l'égard des officiers qu'il résume à ceci: vivre en acéjiste convaincu, et partant fier, fidèle, obéissant, enthousiaste.

Notre camarade de Ste-Anne termine en exhortant ses camarades à la soumission aux autorités de l'Eglise, de leur association, et à l'acquit de leurs devoirs malgré les sacrifices, car, à son dire, la cause acéjiste en vaut la peine. Voilà le travail d'un jeune homme formé au sein de notre association Nos félicitations aux deux conférenciers qui contribuèrent à rendre la séance de l'avant-midi intéressante.

Louis GAUTHIER,
Cercle Provencher.

Réunion de l'après-midi

Après un dîner qui fut, soit dit en passant, réconfortant, les Acéjistes se réunirent encore une fois pour étudier et discuter d'autres questions, non sans avoir d'abord grillé quelques cigarettes.

ORIENTATIONS NOUVELLES: L'A.C.J.C. EN SECTIONS

L'A.C.J.C. et ses sections. M. Jules Demers du cercle La Vérendrye, vient nous en donner un aperçu général "Notre magnifique idéal acéjiste, dit-il, ne nous commande-t-il pas d'atteindre l'âme et le coeur du plus grand nombre afin de multiplier le bien? Or, poursuit-il, devons-nous, pouvons-nous plus longtemps mettre au rancart, ignorer nos jeunes compatriotes? Il est donc temps de guérir cette négligence. Voilà notre tâche. Elargir nos cadres, assouplir, varier notre activité, multiplier nos membres."

Le conférencier interroge: "Mais comment intéresser la jeunesse, toute la jeunesse?" Un jeune homme éduqué, et un autre dont l'éducation a été écourtée, auront-ils les mêmes idées, les ont-ils? Que faire des goûts personnels de chacun? Voilà l'énigme

L'A.C.J.C. en sections résout le problème, pourtant irrésoluble à première vue. D'où il appert qu'il faut des oeuvres, beaucoup d'oeuvres, satisfaisant tous les goûts, convenant à tous les types, servant toutes les classes de jeunes gens... M. Demers nous propose de constituer une section sportive, dramatique, musicale, et nous conseille, en appuyant, d'être plus psychologues dans la mise en scène de nos séances littéraires. En d'autres mots, la section littéraire souffre d'un manque de variété. Qui osera dire qu'un peu de musique nuit entre deux conférences?

"Multiplions, conclut-il, les St-Vincent de Paul Juvéniles, les Avant-gardes, les cercles de l'A.C.J.C. avec sections, matérialisant ainsi les désirs de nos chefs qui veulent l'unité de tous pour le bien de chacun, de notre pays, et le bien de notre Eglise".

Pour prouver qu'entre deux conférences la musique ne nuit pas, M. Fernand Tellier, du Cercle Paré de St-Norbert, fit vibrer les cordes du piano avec une technique sûre et un doigté certain. Condescendant aux sentiments de l'auditoire manifestés par de nombreux applaudissements, il exécuta, en musicien "Le Cavalier Fantastique", de B. Godard.

ORIENTATIONS NOUVELLES: LES CERCLES de JEUNES JARDINIERS

Après quoi, M. Raymond Bernier monte à la tribune. Cette fois, la conférence prend plutôt la forme d'un questionnaire. De prime abord, il propose simplement aux vieux cultivateurs canadiens-français de partager avec leurs fils l'admiration des fermes, vu que ceux-ci malheureusement quittent la terre, pour venir, pleins d'espoir, tenter fortune en ville. La cause? Ici, le conférencier se fait psychologue

"Il faut, déclare-t-il, faire l'éducation des parents. Ceux-ci, hélas! accaparent toute l'initiative, sans rien laisser aux jeunes agriculteurs qui bien souvent sont plus que novices. Dès lors, ces jeunes hommes se désintéressent au point qu'ils abandonnent tout." Solidement secondé, M. Bernier propose au comité régional d'étudier la question durant l'année. La motion passe.

M. Marcoux, de Lorette, désirerait que les Municipalités se chargent de l'établissement des jeunes Canadiens français sur les terres reprises pour taxes non payées. Ce mouvement cependant doit provenir de l'A.C.J.C.

Le retour à la terre est conseillé unanimement. S. E. Mgr Yelle, ayant étudié la question, a quelques idées à propager. Premièrement, ce retour au sol est à encourager sans doute, mais une sélection serait à faire. Voilà pourquoi Son Excellence a demandé une liste des gens de St-Boniface, actuellement dépendant du secours direct, qui jadis étaient fermiers.

[illegible] M. Bernier, M. Lafrance [illegible] fait remarquer que la mentalité des cultivateurs est à rectifier vis-à-vis de leurs fils. En effet, chez les jeunes fermiers, le manque d'initiative est à déplorer.

Enfin, plein de générosité, M. Armand Pambrun, parlant au nom de la Société St-Jean-Baptiste, propose de donner des bourses qui garantiront définitivement le succès des cercles de Jeunes Jardiniers.

Paul DUGAL,
Cercle La Vérendrye.

LE BANQUET

Mets succulents, service des grands hôtels avec un personnel féminin des plus empressé, des orateurs sympathiques qui parlent à l'emporte-pièce: l'atmosphère est bien celle d'une grande famille qui s'est réunie pour fêter. Les magnifiques décorations de la salle, bien que d'un goût sobre, relèvent encore la note de gaieté qui souffle parmi les 150 convives C'est non seulement un banquet, c'est un spectacle que l'on nous offre. Un dessert musical! sous la direction de Maurice Prud'homme, un quatuor exécute le "Chant de l'A.C.J.C." C'est beau. Continuons.

Raymond Bernier, le président régional, présente les orateurs tour à tour et leur réserve, à chacun, un joli mot d'introduction. Bravo! Même M. Frémont a trouvé que notre Président l'emportait sur ses prédécesseurs en charité... Rien n'arrêtera le flot du progrès!

L'Aumônier régional

Le R. P. Faure, S.J., très imposant, s'excuse que ses impressions sur le Congrès soient si vagues— c'est parce qu'il ne les a pas notées sur un billet au fur et à mesure, les autres excuses n'existent pas! — et nous suggère d'y mettre le fil pour en faire un tout. Notre aumônier est plus que surpris de voir le nombre et la qualité des délégués; ils sont venus avec la détermination de faire quelque chose et les discussions pratiques ont été nourries. Certains acéjistes ont pris la parole d'une façon étonnante: élocution facile, diction claire, vocabulaire choisi, sans aucun indice de gêne ou de timidité. Voilà un résultat du travail continu; c'est l'habitude qui, alors, devient un brise-glace.

Faut-il parler du sérieux? Un sérieux remarquable, jamais déconcertant; nos gens voulaient non pas des chevauchées idéales, mais des réalisations avant tout, des réponses nettes à des questions nettes.

Le Rév. Père assiste à des Congrès Régionaux pour la troisième fois et toujours il les a vus aller croissant. Les gens veulent aller de l'avant, à tout prix; il faut donc continuer, garder ce noble désir du grand, du beau, du bien. L'aumônier, en terminant, nous encourage à bien garder en vue cet idéal et à concentrer nos activités vers la réalisation d'une vie honnête et chrétienne.

Mélanges

Ce qu'on ne dit pas, on le chante; c'est d'autant plus vrai que c'est vieux! Pour alterner avec les discours, un programme musical exécuté en choeur: "Envoyons de l'avant, nos gens...", "Filez, filez, ô mon navire..." Ces vieilles chansons canadiennes n'ont rien du jazz dégingandé quand même, elles réchauffent bien les coeurs jeunes. On y trouve de l'harmonie.

M. Donatien Frémont, avec un accent que lui jalouserait tout acéjiste soucieux de parler français, trouve les cadres de l'Association passablement souples. "Se mêler avec les jeunes!" Ce mot d'ordre de Lacordaire, plusieurs le suivent et les "un peu plus que jeunes" ne manquent pas. Quoiqu'il fraye avec les jeunes, le directeur de la 'Liberté' fera bientôt partie du second groupe...; est-ce pour se défendre qu'il cite? "Le Coeur n'a pas d'âge" est plus qu'une croyance.

M. Frémont souligne l'ampleur qu'a prise l'A.C.J.C. ces dernières années. Nos membres attaquent les problèmes vitaux qui intéressent la population manitobaine avec des connaissances réelles et, dans leurs débats, ils apportent la force et la précision. Avant de nous quitter, l'orateur confesse qu'il est sans crainte au sujet de son journal et que l'"Animateur" ne sera pas une menace... Exactement ce que nous croyons!

L'enthousiaste Président du cercle de Notre-Dame de Lourdes, M. Desroches, est convaincu que nos assises ont été les plus belles tenues, les plus importantes et les plus pratiques. Notre camarade visiteur résume presque toutes les activités du congrès, celles surtout qui ont rapport à la situation rurale. On a cherché une solution à plus d'un problème sérieux: Cercles de Jeunes Jardiniers, action pour l'enrôlement de nouveaux membres et pour forcer à agir ceux qu'intéresse une section ou l'autre, décongestion des villes, mais décongestion intelligente, applicable et qui puisse profiter à tous les partis intéressés. L'action consolidera nos groupes tout en leur faisant suivre une marche ascendante; elles les accroitra sans cesse pour les rendre invulnérables.

Les discours sont remarquables de brièveté. M. Camille Fournier, le Président Honoraire, ne veut rien briser du charme et s'attache à parler le moins longuement—parler peu, il était indisposé!... Réellement.

C'est pour se rendre au devoir qu'il veut bien adresser quelques mots. Devoir! il rappelle le mot et demande à tous une loyauté vraie à l'égard du Comité Régional. De là viennent les grands appels, les commandements. Les soldats unis aux chefs, nous pourrons mieux servir l'Eglise et la race.

Le Président, avant de faire connaître la grande famille acéjiste à Mgr le Coadjuteur, remet le trophée offert par le Collège de Saint-Boniface au cercle conservant la meilleure moyenne d'assistance durant l'année, au cercle de St-Adolphe qui a gardé une moyenne de 97½%. Voyons, il faudrait le leur ravir l'an prochain. Qui?...

S. E. Mgr Yelle

Mgr le Coadjuteur se lève au milieu d'applaudissements qui ne cachent point une sincère admiration pour ce second père de l'A.C.J.C. Son Excellence aimerait mieux donner ses impressions que tirer des conclusions, car ses impressions sont toujours excellentes... Remarquant de nombreuses têtes grisonnantes, Mgr rappelle les paroles de S. S. Pie XI aux acéjistes français: "Je bénis les jeunes d'aujourd'hui et les jeunes d'autrefois qui se sont faufilés parmi ceux d'aujourd'hui", et félicite les uns et les autres: les jeunes mûrs et les jeunes qui mûrissent au contact des aînés.

Mgr Yelle, traduisant les sentiments de Mgr l'Archevêque, recommande fortement d'intéresser les jeunes à l'action, de développer leur initiative par l'étude, par les cercles de Jeunes Jardiniers, par les soirées intimes. On a déjà beaucoup réalisé et il faut continuer. Un témoignage de Monseigneur: "L'A.C.J.C. est une force que l'autorité religieuse apprécie hautement". Sachons nous en rendre dignes.

Pour répondre aux directives demandées, Mgr se plaît à nous en confier deux, sans toutefois vouloir tout fermer à l'initiative.

Etre des vivants. Il y a plusieurs sortes de vivants si l'on envisage le genre d'action: il faut être des vivants "chrétiennement" pour que l'action soit catholique et humaine. Cette classe de vivants se porte nécessairement vers les conquêtes.

Etre des conquérants. C'est là tout le secret dans le milieu où nous avons à vivre. S'adapter dans un milieu avec cet idéal et nous serons de vivants. On a trop négligé d'agir chrétiens, de voir chez son prochain le sens humain et chrétien. Quelles réactions avons-nous offertes, en plus de la routine, pour agir ainsi, pour en faire une application? Là est l'apostolat qui nous incombe.

Monseigneur insiste beaucoup sur l'action par la bonne presse. "Il faut arriver à créer cet esprit dans la famille: le bon journal est une nécessité". Et quand cette conviction se sera ancrée dans le sein de la famille, alors seulement la tâche de l'A.C.J.C. sera terminée. Mgr offre même un prix pour le cercle qui— proportionnellement — apportera le plus grand nombre d'abonnés à la "Liberté".

Partout, il faut de l'organisation, du sacrifice et de la noblesse de caractère pour subvenir aux circonstances; toujours faire le possible, sans jamais reculer. L'Acéjiste doit avoir un but et marcher sans sourciller.

Son Excellence regrette de nous avoir tenus si longtemps. Nous regrettons qu'elle ne nous ait pas tenus plus longtemps. Question de goût!

Avant le chant national, le Président remercie une dernière fois les participants du Congrès, les organisateurs, les avant-gardistes et les Pères du Collège si hospitaliers.

Au revoir, chers camarades, à l'année prochaine.

Jeunes gens au coeur vaillant,
Allons-y galement!
Car c'est nous l'A.C.J.C.

René LETIENNE,
du Comité Régional.

Trésorier général de l'A.C.J.C.

Nous apprenons que notre camarade Brunelle Léveillé, qui vient d'abandonner les fonctions de chef du Secrétariat de l'A.C.J.C., a été élu trésorier général. Il succède dans ce nouveau poste à un autre Manitobain, M. Alfred Doucet.

TOUT A L'HEURE

C'est la devise des endormis, des négligents, des en retard, de ceux qui sont privés du ressort et de l'énergie qui devraient les tenir prêts à l'heure de l'action. Tout est motif à hésitation, de leur part. Quand le travail est là qui s'impose, ils n'avancent pas à la besogne. Tout à l'heure, demain, ce sera bien assez tôt. Et le temps s'écoule et ils se complaisent inlassablement dans leur béate indolence.

D'autres épuisent en paroles stériles une énergie qui, mise au service de la bonne cause, leur créerait de grands avantages dans la vie. Mais ils remettent sans cesse l'édification de leurs grands comme de leurs petits projets, quittes à geindre si les ennuis les accablent. Leur existence est une faillite.

Les difficultés qui surgissent au cours de la vie s'aplaniraient d'ellesmêmes, si la décision et l'initiative étaient plus accesibles à leur esprit.

Il faut savoir éviter la pratique du moindre effort et exiger de la vie son maximum de rendement, sa plénitude, avec ce qu'elle comporte de pénible et d'ardu dans son accomplissement.

Etablir un programme, voilà ce qui compte, puis agir au bon moment, tendre de toutes ses forces vers le but convoité.

Tenir compte des moments qui ne se répètent pas au cours de l'existence pour saisir sans tarder l'occasion opportune qui vous acheminera vers le succès.

CLAUDINE.

(La Parole)

INVITATION AU CONGRES

A c't'heure qu' le mois d'Marie achève
Pis qu' le printemps est commencé,
On va lâcher l'congrès d'Genève
Pour prendr' celui d'l'A.C.J.C.

Un congrès c'pas une p'tite affaire,
Ça prend du temps à organiser;
Faut d'abord prendr' notr' dictionnaire
Pis commencer par s'déniaiser.

Ensuit' pour fair' des conférences,
Ça d'mand' des gens d'bonn' volonté
[illegible]
Ou d'la "Campagne d'la 'Liberté'".

[illegible]

Seul'ment ça prendra beaucoup d'monde
Pour obtenir un beau succès;
C'est sur chacun d'nous que l'on fonde
Les résultats de notr' congrès.

Allons-y donc avec franchise,
On a un' bonn' cause à servir;
Et n'oublions pas notr' devise,
"Sursum corda"! pis "Esto vir"!

Jean GAUMONT,
du Cercl' La Vérendrye.

VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 JUIN 1934 — NUMERO 6

En dehors du christianisme il n'y a point de société possible si ce n'est une société haletante entre le despotisme d'un seul et le despotisme de tous.

LACORDAIRE.

LA LIBERTÉ

Que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent également les lois divines et humaines.

LEON XIII.

NOTRE DIXIÈME CONGRÈS

C'est dans moins de deux semaines—les 3 et 4 juillet—que se tiendra à Saint-Boniface le dixième Congrès de l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba*. Cette dernière occupe une place trop grande dans notre vie religieuse et nationale pour que l'on ait besoin aujourd'hui d'appuyer beaucoup sur sa légitimité et son importance.

Ce qui constitue avant tout la vie de l'*Association d'Education*, c'est l'esprit qu'elle communique à notre population disséminée à travers toute la province, c'est le travail qui s'accomplit par elle dans l'école franco-manitobaine la plus modeste et la plus reculée. On a jugé sagement que cette collaboration utile et féconde entre la tête et les membres avait besoin d'être stimulée et redressée au besoin par des prises de contact directes à certaines périodes fixes. D'où ces congrès qui se succèdent de deux ans en deux ans et qui marquent autant d'étapes dans notre oeuvre de défense scolaire. Ceux qui ont l'habitude d'y assister savent la besogne qui s'y accomplit et les avantages que nous en retirons.

Si la grande question scolaire n'est plus aussi angoissante et aussi tapageuse qu'autour de 1916, elle n'en subsiste pas moins dans sa brutale réalité qui nous commande de redoubler de vigilance et de ne rien laisser perdre de ce qui a été péniblement acquis. Le français, chez nous, sera toujours exposé à certaines vagues d'assaut du fanatisme qui peut s'assoupir parfois mais ne s'endort jamais complètement. Nous assistons depuis quelques mois à une nouvelle attaque de ce genre, motivée par les annonces de la Radio-Etat. Il se peut que ces élucubrations, en mettant à jour des monceaux d'ignorance et de préjugés, manquent leur but et nous apportent des sympathies plutôt que des haines. Mais il faut toujours compter avec un fort contingent de politiciens soucieux par-dessus tout de ménager l'opinion orangiste. N'est-ce pas ce que l'on voit avec la question de la fameuse monnaie bilingue où, tout en reconnaissant le principe du bilinguisme, nos députés se disposent à lui donner une forme illogique et impopulaire?

La lutte pour le français demeure plus que jamais à l'ordre du jour et l'état de choses présent nous dicte notre ligne de conduite: maintenir et perfectionner notre organisation de défense scolaire, cultiver chez la génération qui grandit une forte mentalité catholique et française.

C'est par ses délégués que chacun de nos centres participe aux travaux et au succès final du Congrès. Il est donc de la plus grande importance que toutes nos paroisses soient représentées. Dans un cas pareil, on peut dire qu'aucun motif d'abstention n'est valable. Le choix des délégués doit se faire, comme l'on sait, dimanche prochain. Qu'on y apporte tout le soin voulu; c'est l'une des préparations nécessaires. Que chaque centre envoie des hommes et des femmes consciencieux, bien au courant de la situation scolaire locale, capables de prendre part à la discussion au besoin et de donner, à leur retour, un bon aperçu du travail accompli.

Il y a un écueil à éviter. La charge et l'honneur ne devraient pas échoir toujours aux mêmes. Si l'on veut que se renouvellent et s'élargissent les cadres de l'élite dans chaque paroisse, il importe d'y mettre la main. Certains compatriotes particulièrement qualifiés pour représenter leur paroisse peuvent et doivent venir à chaque Congrès, mais il y a place aussi pour d'autres. Rien ne vaut deux jours de séances à Saint-Boniface pour se familiariser avec le rouage de l'Association, pour en saisir l'importance et se pénétrer de son esprit. Cette jouissance profitable devrait être réservée à un nombre de plus en plus grand des nôtres. Et la chose n'est pas impossible. Combien de nos paroisses envoient le plein contingent des délégués auquel elles ont droit?

Donatien FREMONT.

La première messe aux Trois-Rivières

La légende a longtemps prétendu que la première messe canadienne avait été célébrée aux Trois-Rivières. L'Histoire nous apprend aujourd'hui que le saint sacrifice fut célébré pour la première fois aux Trois-Rivières par le Père Denis Jamet, le 26 juillet 1615.

Juillet, le mois du soleil et du complet épanouissement de la nature, est aussi la période dorée de l'histoire trifluvienne. C'est au début de juillet que les fleurs de lys ont flotté sur le premier établissement trifluvien; c'est à la fin du même mois que le Christ y a répété pour la première fois le mystère de la Cène.

C'est aussi au cours de ce mois de feu, époque des joyeux délassements, que la ville des Trois-Rivières, centre du réveil industriel de toute une province, célébrera sa fondation par des fêtes uniques dans l'histoire du pays.

De toutes les parties de l'Amérique et de l'Europe, des délégations nombreuses de savants et de curieux se dirigeront vers cette ville pour y admirer les merveilles de la survivance française et celles du réveil industriel.

Mais si la ville des Trois-Rivières est aujourd'hui comparativement la plus prospère et la plus vivante d'une province jeune et bouillonnante d'avenir, elle le doit surtout aux trésors de foi que ses fondateurs lui ont prodigués dès sa naissance.

La ville des Trois-Rivières a sans cesse été considérée par les observateurs comme le centre naturel d'un pays dont les possibilités n'ont pas de limites, le point stratégique vers lequel doivent converger toutes les activités humaines.

Les Indiens, qui n'ont jamais été trompés par leur instinct, partaient des confins du continent pour apporter les produits de leurs chasses vers ce point perdu de la forêt dans le but d'y recevoir en retour les objets nécessaires à leur subsistance.

C'est à ce rendez-vous d'Indiens que Champlain songea lorsqu'il fut question d'établir une habitation au pays. Des circonstances insurmontables l'empêchèrent de réaliser son voeu.

Près d'un siècle auparavant, Cartier, le navigateur malouin, s'était arrêté en ce lieu chéri par la nature et y avait planté une croix.

Les premiers missionnaires qui visitèrent le pays furent, eux aussi, saisis par la singularité des lieux. Partis de France au printemps de 1615, quatre Récollets, les Pères Denis Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Duplessis se lançaient, dès leur arrivée au Canada, à la conquête des âmes.

Le dimanche 26 juillet 1615, les religieux sont aux Trois-Rivières. Le Père Denis Jamet monte à l'autel et célèbre le saint sacrifice de la messe.

Comme tous les autels primitifs, celui-ci est une simple table rustique installée à la hâte dans une éclaircie de la forêt. Des arbres en plein épanouissement; des fleurs aux corolles ouvertes et parfumées; de la mousse en tapis duveté. Le chant des oiseaux, la brise sylvestre, le murmure de l'eau... Et la voix ardente du religieux résonne au milieu de la paix dominicale pendant que quelques fronts baissés méditent sur le mystère du passé inconnu, de l'avenir pressenti de ce continent nouveau.

Pour la première fois le sang du Christ coulait sur le pays mauricien. Pour la première fois la fontaine mystique trompait le sol vierge de ce coin de terre. Pour la première fois le pain revêtait la chair du Dieu fait homme.

Et depuis ce dimanche deux fois sacré, le sang du Christ n'a pas cessé de couler sur la Mauricie; la fontaine mystique n'a pas cessé d'en fertiliser le sol; la chair du Christ n'a pas cessé de s'incorporer dans son blé.

Depuis ce jour, les fils spirituels de ces pionniers ont assuré à la Mauricie le règne du Christ. La paix religieuse y a maintenu la paix économique et industrielle. Depuis ce jour, la ville des Trois-Rivières est demeurée bouillonnante d'activité, rayonnante de prospérité.

C'est pour célébrer trois siècles de paix, de travail et de progrès que la ville des Trois-Rivières convie les populations du Canada, de l'Amérique et d'Europe. Ceux qui répondront à cet appel entreront en contact avec une ville toute baignée du souvenir glorieux de l'histoire canadienne et des aspirations les plus nobles du pays le plus actif de l'univers.

Les fêtes se tiendront aux Trois-Rivières durant les mois de juillet et août et comprendront des pageants et un grand défilé de chars allégoriques, dont l'ampleur en fera l'événement historique de l'année en Canada.

POUR LA PAIX

La Basilique internationale de la paix à Jérusalem

Tandis que les nations s'agitent et cherchent vainement à s'entendre, chacune voulant faire prévaloir ses droits, tandis que de toute part retentissent des menaces de guerre, la Basilique internationale de la paix, dédiée au Sacré-Coeur, s'édifie à Jérusalem sur le Mont des Oliviers.

C'est durant la grande guerre que cette basilique fut entreprise comme un monument destiné à rapprocher les nations, à les unir dans une commune supplication au Sacré-Coeur de Jésus afin d'obtenir de sa miséricorde la paix du monde, cette paix durable que la toute puissance divine peut seule donner.

On résolut de bâtir cet édifice à Jérusalem, le lieu où s'est opéré l'oeuvre de notre Rédemption. L'emplacement en fut fixé sur le Mont des Oliviers, consacré par de touchants mystères. C'est là que Jésus se retirait fréquemment avec ses disciples et leur donnait ses enseignements. C'est sur le flanc de la colline, au Jardin de Gethsémani, qu'il subit sa douloureuse agonie. C'est de son sommet qu'au jour de l'Ascension, il s'éleva au Ciel. En souvenir de ce dernier événement, sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, avait érigé en ce lieu une basilique, l'Eléona, et c'est précisément sur les bases de cette église retrouvées et mises au jour, qu'on résolut d'élever la Basilique de la paix. Elle doit reproduire dans sa structure générale l'antique Eleona. Selon le plan basilical, elle est précédée d'un atrium et d'un narthex, ou somptueux vestibule qui fait face à Jérusalem et le domine. Elle a trois nefs, avec un sanctuaire en forme d'abside. Sous cette abside se trouve la Grotte des Enseignements du Sauveur; c'est là, selon une tradition, que Notre-Seigneur aurait enseigné l'Oraison dominicale à ses Apôtres. Derrière l'abside se trouve le cloître du Pater, érigé en 1866, où cette prière est écrite en toutes langues du monde. Enfin, encadrant le cloître, le Monastère du Carmel, qui assure à ce lieu béni la prière incessante des religieuses Carmélites.

Dès le début de l'oeuvre, un comité se forma en France sur l'initiative de l'Archevêque de Toulouse, pour promouvoir l'entreprise.

Le Souverain Pontife Benoît XV la bénit; et, avec lui, l'Episcopat par la voix de ses principaux représentants, donna son adhésion et ses encouragements. Sa Sainteté Pie XI, dès le début de son Pontificat, a montré combien cette oeuvre lui était à coeur. Le 12 mars 1923, il écrivait à l'Archevêque de Toulouse: "Nous nous réjouissons de cet hommage rendu par l'univers entier au Coeur sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ; et nous souhaitons vivement que cette Basilique soit un foyer d'intercession efficace et perpétuelle pour hâter et maintenir parmi les nations cette paix si désirée qui seule peut assurer leur bonheur dans le règne du Christ."

Pour édifier cette Basilique, le gouvernement français offrit le terrain dont il se trouvait possesseur. Le Cardinal Dubois en posa la première pierre. Les travaux de substruction furent pressés, et la crypte put être inaugurée le 28 septembre 1927. A cette occasion, le Saint-Père envoya 75,000 lires pour l'autel majeur. Et le Cardinal Gasparri, secrétaire d'état, écrivit: "Le très Saint-Père ne doute pas que la joie de cette inauguration n'excite davantage, non seulement les chrétiens de la région palestinienne, mais encore ceux du monde entier, à donner et à recueillir des aumônes, de telle sorte que le temple puisse être rapidement achevé."

Depuis l'ouverture de la crypte, la prière des Carmélites derrière leur grille, et celle des pèlerins, isolés ou en groupes, qui fréquentent le sanctuaire, s'élèvent vers le Sacré-Coeur de Jésus, en faveur de la paix du monde entier.

Mais ce n'est là qu'un début. L'oeuvre commencée, doit être poursuivie. Et il faudra encore beaucoup de ressources pour achever un si beau sanctuaire. Veut-on savoir l'état actuel de la situation financière? Le Comité exécutif, réuni récemment, a donné les chiffres suivants: Du 1er janvier 1915 au 1er janvier 1934, les recettes se sont montées à 1,933,144 francs, 23c. (environ $129,554). Les dépenses sont de 1,950,706 francs, 87c. (environ $126,796). Il reste donc un actif de 42,408 francs 36 c. ($2,750), pour continuer les travaux en cours.

Afin de conduire l'oeuvre plus rapidement, on résolut de fonder un Comité international de propagande. Ce Comité fut formé, il y a trois ans, sous la présidence du Cardinal Verdier. Il se mit aussitôt à l'oeuvre et commença par solliciter une nouvelle adhésion de l'épiscopat de l'univers catholique. Au mois de novembre dernier, ce Comité s'est réuni; il a exposé ce qui est fait, et ce qu'il se propose de faire encore.

Le Bulletin de l'Oeuvre nous en fait le récit: "M. François Veuillot qui présidait la séance, mentionne tout particulièrement les démarches accomplies auprès des membres de l'Episcopat, qui, en suscitant plus de 600 approbations, nouvelles ou renouvelées, lui ont assuré, avec un certain nombre de souscriptions appréciables, le double avantage, et de voir sa propagande affermie et encouragée par l'autorité religieuse, et, grâce à l'action des Evêques auprès des prêtres et des fidèles, d'obtenir en bien des diocèses, et même des missions, un courant de sympathie active et fervente. Le Comité compte essentiellement sur ces prières qui se multiplient, pour réaliser l'objectif principal du voeu qui est d'unir les peuples dans une supplication commune au Sacré-Coeur de Jésus, pour le règne du Christ et la paix du monde et son ex-voto matériel, c'est-à-dire l'achèvement de la Basilique du Mont des Oliviers." Nous sommes heureux de citer, parmi les adhésions de l'Episcopat, celle du Cardinal Villeneuve: "Le Cardinal Archevêque de Québec, répondant à la pensée du Souverain Pontife, et à l'exemple d'un si grand nombre d'Eminentissimes Cardinaux et d'Excellentissimes Seigneurs Archevêques et Evêques de la chrétienté, est heureux d'adhérer pleinement au voeu de l'univers catholique au Sacré-Coeur en faveur de la paix du Christ, exprimé par une Basilique sur le Mont des Oliviers, et d'inviter les fidèles à participer à cet ex-voto par la prière et par l'aumône." — "Le Comité, exposa ensuite M. Veuillot, a entrepris de s'élargir, en appelant dans son sein des représentants du monde entier. Il se propose de poursuivre sa croisade sans relâche, et déjà, d'ailleurs, grâce à l'activité de nouveaux membres dont il a été heureux d'obtenir l'adhésion, la propagande est sérieusement amorcée avec l'approbation de l'Ordinaire, en plusieurs pays." Il signale plusieurs des moyens employés: en particulier, la vente de carnets de timbres-souvenirs, les campagnes de presse, des organisations en vue des offrandes à recueillir. Mais, sur ce point, ce sont moins des conseils qu'il prétend offrir, que des indications qu'il veut demander. Il étudiera avec ses collaborateurs, les initiatives proposées. A mesure qu'elles se réaliseront, le Comité les fera connaître.

Terminons par cette autre citation de M. F. Veuillot, qui a déjà paru dans **La Presse** de Montréal: "La présente année jubilaire est particulièrement favorable à l'Oeuvre du voeu international si désirée par le Souverain Pontife. N'est-ce point vers Jérusalem, en ce XIXe centenaire de la Rédemption, que Sa Sainteté Pie XI, en même temps que vers Rome, oriente nos prières et nos pensées? N'est-ce point le règne du Christ générateur de la paix sociale et du rapprochement des nations, qu'il inscrit au premier rang des intentions de l'Année Sainte? Une oeuvre d'une telle envergure internationale, invoquant la charité de millions de fidèles, ne demande à chacun d'eux qu'une obole. Un peuple aussi apostolique et aussi dévoué que le Canada, qui a le sens du surnaturel et l'élan de la générosité, n'hésitera pas à entendre cet appel et à y répondre."

F. DUCHEIN, P.S.S.

N. B.—Pour tous renseignements, s'adresser à l'auteur de cet article, au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke. Il se chargera aussi de faire parvenir les offrandes au bureau central de l'Oeuvre, qui est au Couvent de la Visitation, 3, rue de la Dalbade, Toulouse, Haute Garonne (France).

PETIT RETOUR SUR L'HISTOIRE

A propos de l'égalité de langues et de l'avenir de la Confédération

D'une lettre que M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes, adresse au "Devoir", nous détachons le passage suivant, d'un intérêt particulier pour la population de l'Ouest:

"Le statut du bilinguisme à Ottawa est en train de subir un nouvel avatar, qui tend à l'accentuer de plus en plus vers la doctrine intégrale de la réserve québecoise.

La semaine dernière c'était le député de Régina, M. Turnbull qui, devant la commission d'enquête sur la radio, crachait ouvertement son mépris du français, qu'il était assez bon tout de même de bien vouloir tolérer dans Québec, mais Québec seulement. Le député de Dorchester, M. Onésime Gagnon, a profité de l'occasion pour remettre un peu à sa place, —oh! sans violence,—cet énergumène doublé d'un ignorant.

Il me semble que l'occasion aurait été bonne de lui rappeler que la propre province qu'il habite a été découverte et ouverte à la civilisation par des gens de langue française cent cinquante ans avant qu'il fût question, dans la prairie de l'ouest, de Turnbull quelconques ou d'autres taureaux de la même espèce. Le moment eût été propice, il me semble, pour lui rappeler qu'à part le pacte de 1867, un statut avait été passé, lors de la création des territoires du Nord-Ouest, par le parlement fédéral, —lequel n'a jamais été rappelé,— donnant aux deux langues absolument la même constitution que celle qui les régit dans la province de Québec. Et nier les droits du français dans l'Ouest serait l'équivalent de nier ceux de la langue anglaise dans la province de Québec. Peut-être eût-il été opportun aussi de remettre en mémoire à ce personnage, (qui, malheureusement, est un des députés qui ont le plus de talent du côté des conservateurs anglais), que lors de la cession des domaines de la Compagnie de la Baie d'Hudson, après la reconnaissance du gouvernement provisoire de Louis Riel, en 1870, des promesses solennelles et sacrées furent faites au nom de la reine Victoria à Mgr Taché, garantissant aux Métis leurs droits tant au point de vue langue que propriété, promesses violées naturellement comme le furent tant d'autres, mais qui n'en restent pas moins gravées en toutes lettres dans l'histoire de notre pays et dont la non-exécution par nos ultra-loyalistes impose un démenti sanglant à la parole auguste de notre ancienne Souveraine. Il eût été à propos encore de redire à cet individu, quand le fait d'ouïr du français l'empêche de dormir en paix et sécurité, qu'il n'entendrait que de l'"américain", et ce sous le drapeau étoilé, si ce n'eût été de ce Louis Riel, dont le loyalisme fut récompensé par l'échafaud, qui, par ses actes, et ses actes seuls, conserva ce pays à la couronne britannique. Ainsi le reconnut publiquement le gouverneur du temps, à la revue des Métis passée à Fort Garry, après l'échec piteux de l'ennemi, grâce à l'action énergique de ces mêmes Métis devant l'invasion fénienne. Mais, d'un autre côté, il ne s'en souvient pas aujourd'hui et même, s'en souvenant, pourquoi s'en soucierait-il? Parole de reine: "Scrap of paper!"

Le Congrès de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Les Canadiens français de l'Alberta tiendront leur congrès annuel à Edmonton les 2, 3 et 4 juillet, en même temps que celui des Franco-Manitobains à Saint-Boniface.

Au nombre des orateurs inscrits au programme, mentionnons le R. P. Fortier, S.J., le R. P. Gérard Forcade, O.M.I., le Dr L.-O. Beauchemin, de Calgary; M. Maurice Lavallée, rédacteur de la "Survivance"; M. E. Cimon, président du cercle de Donnelly.

Nos meilleurs voeux de succès à nos frères de l'Alberta.

GRAND RALLIEMENT DU 24 JUIN

Les journaux de l'Est sont remplis d'informations touchant les grandes fêtes que l'on se prépare à célébrer là-bas. A Gaspé, aux Trois-Rivières, à Montréal, à Québec, ces fêtes vont s'échelonner du 23 juin à la fin du mois d'août. C'est Montréal qui va ouvrir le feu avec la commémoration du centenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste: trois journées d'un éclat et d'un enthousiasme comme on n'en aura sans doute jamais vu au pays. Immédiatement après, la ville des Trois-Rivières inaugurera toute une série de démonstrations pour fêter le tricentenaire de sa fondation par Laviolette. Enfin, à Gaspé, commémoration du premier fait de l'histoire du Canada: Jacques Cartier prenant possession du pays, au nom du roi de France, par l'érection d'une croix.

Les organisateurs de ces différentes célébrations se sont ingéniés à combiner des programmes de démonstrations religieuses et patriotiques qui frappent l'imagination des foules et comportent des leçons utiles. Il serait regrettable que tant d'efforts et tant d'argent soient dépensés sans que notre vie nationale en sorte rajeunie et enrichie.

Mais nous sommes trop loin des lieux privilégiés où vont se dérouler les fêtes pour en tirer plaisir et profit. Combien d'entre nous pourront se transporter dans la province de Québec au cours de l'été? Les autres devront-ils se contenter des faibles échos qui arriveront jusqu'à eux par l'intermédiaire des journaux?

Grâce à trois de nos Sociétés Saint-Jean-Baptiste, le Manitoba peut s'associer d'une façon plus directe à la commémoration des glorieux centenaires. Aujourd'hui même, une grande fête a lieu à Saint-Pierre qui célèbre le cinquantenaire de sa propre Société Saint-Jean-Baptiste. Le sens national et l'esprit d'organisation bien connus qui règnent dans cette belle paroisse nous assurent qu'on saura tirer de l'événement les leçons pratiques et salutaires qu'il comporte.

A la fin de la semaine, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface et celle du Sacré-Coeur de Winnipeg, avec un programme de trois jours, convient tous nos compatriotes à une célébration particulièrement solennelle de la fête nationale. On voudrait en faire l'occasion d'un grand ralliement de tous les Franco-Manitobains unis dans un même élan patriotique et religieux pour la préservation de leur foi et de leur langue, apportées au Canada par Jacques Cartier il y a quatre cents ans. Dimanche matin, la cérémonie à la cathédrale sera précédée d'une grande procession à laquelle participeront plusieurs paroisses des environs.

La fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste marque une date importante dans l'histoire de notre pays et nous ne saurions en célébrer le centenaire avec trop d'éclat. Lorsque Ludger Duvernay en jeta les bases, en 1834, les Canadiens français étaient méconnus, bafoués, sans chefs et sans cohésion. Grâce à cette organisation, ils commencèrent à prendre conscience de leur force, à s'affirmer et à lutter avec succès pour la reconnaissance de leurs droits. La Société Saint-Jean-Baptiste, avec ses nombreuses ramifications, embrasse aujourd'hui tous les groupes de la grande famille française du Canada, où qu'ils vivent. C'est la société nationale mère autour de laquelle sont venues se grouper d'autres organisations aux buts particuliers définis. C'est à elle que revient spécialement la mission de réchauffer chez nous le patriotisme et de cultiver le sens national.

Il est facile de critiquer certaines routines et certains abus. Un patriotisme d'un jour, tout extérieur et sans direction pratique, a sans doute peu de valeur; mais trop d'oeuvres pressantes nous sollicitent au Manitoba pour que les bons vouloirs restent inemployés et improductifs. Célébrons la Saint-Jean-Baptiste pieusement et joyeusement, comme l'on nous y convie: la tâche quotidienne nous apparaîtra ensuite plus claire et plus réconfortante.

Donatien FREMONT.

Sommes-nous une nation?

M. Albert Lévesque, le jeune éditeur bien connu, vient de publier son premier ouvrage, "La nation canadienne-française". M. Lévesque, qui s'est rapidement acquis une réputation enviable dans notre monde littéraire, tant par l'oeuvre d'éditions qu'il poursuit activement que par ses nombreuses contributions personnelles à la littérature: articles de revue, conférences, et ses études annuelles publiées dans l'**Almanach de la Langue française**, ajoute à son crédit un ouvrage digne de sa formation et de ses efforts.

"La nation canadienne-française" est une précieuse documentation synthétique destinée à la jeunesse, aux éducateurs de toute catégorie. L'auteur a cherché à combler une lacune de notre vie scolaire, la formation civique et nationale de notre pays. Après avoir déterminé la situation géographique, numérique, politique et économique du peuple canadien-français dans l'immense pays qu'est le nôtre, M. Lévesque répond aux trois questions suivantes qui divisent son ouvrage: Le peuple canadien-français constitue-t-il une nation distincte au Canada? Cette nation a-t-elle des droits naturels, historiques, juridiques et politiques, et quels sont-ils? Cette nation a-t-elle des devoirs particuliers à satisfaire comme entité distincte dans le grand tout canadien et quels sont-ils?

Cette démonstration bien établie, l'auteur annonce un second volume intitulé "Nos devoirs nationaux", où il cherchera à préciser les devoirs de chacune de nos classes sociales vis-à-vis la nation et il conclut en invitant la jeunesse à faire de plus en plus de l'**Action politique**, prétendant que c'est de la vie politique réhabilitée, dans sa vraie mission, c'est-à-dire servir avant tout les intérêts collectifs de la communauté nationale, que nous viendra désormais le salut de la nation canadienne-française.



M. ALBERT LEVESQUE, l'éditeur canadien bien connu, qui vient de publier son premier volume, "La nation canadienne-française", magistrale synthèse du passé, du présent et de l'avenir de notre peuple.

Le volume de M. Lévesque est à répandre dans toutes nos écoles, et dans tous nos foyers. On ne saurait trop méditer, discuter et assimiler les problèmes nombreux qu'il condense en quelques pages (164 pages) pour le bénéfice de ses compatriotes. L'ouvrage ne se vend que $0.75 franco l'unité, chez l'éditeur, 175, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Dimanche dernier on a fêté à la Cathédrale la solennité de saint Boniface, notre patron.

Les vêpres ont eu lieu à sept heures et demie du soir.

A l'archevêché

Son Excellence Monseigneur le Coadjuteur est revenu de sa visite de confirmation dans l'est de l'Ontario. Son Excellence visitera, la semaine prochaine, l'est du Manitoba.

De passage à l'Archevêché, M. l'abbé Perrault, du diocèse de Gravelbourg, et M. l'abbé Bérubé, Séminariste.

Une omission

Un ami du journal nous fait remarquer que dans le compte rendu de la procession de la Fête-Dieu, le nom de la fanfare La Vérendrye a été omis. Cet excellent corps musical, toujours si dévoué, voudra bien nous pardonner cette omission. La fanfare, en effet, a pris part à la procession, comme par les autres années.

Cercle d'étude Marie-Rose

Par distraction bien regrettable et bien regrettée, dans le compte rendu des activités du Cercle d'étude, a été omis un article qui figure avec honneur dans la liste des travaux mentionnés, la conférence sur Charles de Foucauld donnée par Mlle Madeleine Constant. Je tiens à combler cette lacune.

La Secrétaire,
Marie-Josèphe MAGER.

PETITES NOTES

Mlle Eva Day es partie dimanche soir pour Montréal où elle habitera à l'avenir.

• • •

M. et Mme Gustave La Rivière, rue Hamel, sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Thérèse Jeannine.

• • •

Mlle Jeanne Rocan recevait à déjeuner à l'hôtel Marlborough samedi, en l'honneur de Mlle Eva Day. La table était décorée de muffliers et autres fleurs de saison et de hautes bougies roses. Etaient présentes: Mlles Eva Day, Claire Béchard, Eléonore Primeau, Gertrude Tétreault, Marcelle Rocan et Jeanne Rocan.

• • •

Une jolie fête impromptu avait lieu samedi soir au domicile de M. et Mme Joseph Le Gouarguer, 203, rue Notre-Dame, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Un service à thé en argent leur fut offert. La soirée se passa en danse, musique. M. Gino Ritagliati joua plusieurs morceaux de violon. Un souper buffet fut aussi servi.

Etaient présents: Mr. et Mme Charles Souchon, M. et Mme Louis Bochard, M. et Mme Edmond Orieux, M. et Mme Charles Béguin, M. et Mme Antoine Griveau, M. et Mme O. Villarboite, M. et Mme Léon Michel, M. et Mme B. Wilson, M. et Mme A. Théberge, M. et Mme B. Gassels, Mme Léon Griveau; Mlles Caroline Plancher, A. Borelli, Germaine Bochard; MM. Louis Perroud, Henri Souchon, Edward Greer, et Gino Ritagliati.

M. et Mme J. Le Gouarguer remercient bien sincèrement tous leurs parents et amis, qui, au nombre de 50, sont venus leur offrir leurs voeux et leurs magnifiques présents à l'occasion de leurs noces d'argent.

MM. Laurent et François Courteau sont partis samedi soir pour Deschambault, P. Q. pour assister aux noces d'or de leurs parents.

Le 8 juin, Mme Adélard Fournier et son fils Roland sont partis pour le Rhode-Island, Etats-Unis, pour aller rejoindre M. Fournier; ils habiteront là à l'avenir.

Baptêmes

6 mai — Marie-Rita-Jeannette-Elisabeth, fille d'Alphonse Parisien et d'Emilia Parisien. Parrain, Wilfrid Parisien; marraine, Délia Parisien.

Distribution des prix au Collège de St-Boniface jeudi soir, le 21, à huit heures et demie. Tous sont cordialement invités.

10 mai — Marie-Alfreda-Fernande-Lucille, fille de Gilles Raiche et de Reine Dufault. Parrain, Alfred Dufault; marraine, Evangéline Rougeau.

13 mai — Joseph-Auguste-Ernest, fils de Joseph Desmarais et d'Alphonsine Nolin. Parrain, Augustin Nolin; marraine, Annie Laliberté.

13 mai — Joseph-Roland-Emilien, fils de Joseph Vermette et de Marie-Louise Nolin. Parrain, Médéric Pétrin; marraine, Evangéline Nolin.

13 mai — Joséphine-Mary, fille d'Anthony Mollin et de Julia Nizil. Parrain, Edward Miller; marraine, Joséphine Warnuk.

13 mai — Joseph-Guillaume-Hervé, fils de Gédéon Carrière et d'Evangéline Laramée. Parrain, Willie St-Laurent; marraine, Marie-Anna Carrière.

15 mai — Marie-Lucille-Raymonde, fille de Gérard Savoie et d'Aurore Hébert. Parrain, Ernest Hébert; marraine, Aurore Desautels.

20 mai — Joseph-Ernest-René, fils de Romain Toupin et de Clara Lamoureux. Parrain, Ernest Lamoureux; marraine, Ida Lecuyer.

20 mai — Palmyre-Pauline-Edna, fille de Moise Cadotte et de Béatrice Pilon. Parrain, Georges Ducharme; marraine, Colombe Pilon.

21 mai — Eléonore-May, fille d'Alfred Lebrasseur et de Dorilla Lévêque. Parrain, Norman Lebrasseur; marraine, Rachel Lebrasseur.

23 mai — Gratia-Anne-Marie, fille de Daniel Lagimodière et de Marie Lagimodière. Parrain, Zénon Poitras; marraine, Anna Lavallée.

27 mai — Jacques-Alexandre, fils de Louis-Aimé-Clément Larivière et d'Ida Provost. Parrain, Alexandre Larivière; marraine, Georgianna Provost.

Tiers-Ordre de Saint François

N. B.—La réunion des Novices a lieu aujourd'hui, 20 juin, à 7 h. 30 du soir. Que tous soient à temps à la Sacristie-Chapelle de la Cathédrale.

I. Congrégations Franciscaines

Le Patriarche d'Assise est encore l'instituteur du Tiers-Ordre séculier, dont nous commencerons à parler la fois prochaine, mais dont il faut d'abord marquer l'une des transformations. Par sa vitalité, le Tiers-Ordre, destiné primitivement aux personnes du monde, a suscité et suscite encore de nombreuses Congrégations religieuses. Celles-ci désireuses de marcher sur les traces du Pauvre d'Assise, sans adopter les rigides prescriptions du Premier et du Second Ordre, suivent la Règle établie par Léon X. Ainsi avons-nous aujourd'hui, environ un millier de religieux et au-delà de soixante mille religieuses, qui se glorifient d'être les enfants de saint François.

Les congrégations de Tertiaires régulières ont pour but la sanctification de leurs membres, par l'exercice des devoirs religieux prescrits par une règle commune et des constitutions spéciales. Mais tandis que les unes—c'est l'exception — s'adonnent à la vie contemplative, en chantant le saint Office et en adorant le Très Saint-Sacrement, les autres — c'est la majorité—vaquent à l'accomplissement des oeuvres de miséricorde: hôpitaux, orphelinats, dispensaires, visites aux malades, etc. Aujourd'hui, comprenant les nécessités de notre époque, plusieurs d'entre elles se font les auxiliaires de l'apostolat dans les missions étrangères.

II. Les Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie

Disons ici un mot spécial de nos vaillantes Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie (F.M.M.), qui ont une maison à Winnipeg, Man. Commencée en France en janvier 1877, cette Congrégation compte aujourd'hui environ 280 maisons à travers les cinq parties du monde avec au-delà de 6,500 religieuses. Elles se dévouent à toutes sortes de bonnes oeuvres imaginables; aussi peuvent-elles utiliser toutes sortes de capacités. Le jour de leurs voeux perpétuels, elles s'offrent en victimes pour l'Eglise et les âmes. Elles ont trois Causes en Cour de Rome: celle de la Fondatrice, l'héroique et extraordinaire Mère Marie de la Passion; celle de l'humble petite Soeur Marie-Assunta, morte en Chine, et dont le corps est resté intact ;et celle des sept Martyres tuées en Chine en 1900, lors de la persécution des Boxers. La rapidité de sa propagation, les fruits de sainteté et les merveilles de conversion que cette Congrégation a produits, tiennent absolument du miracle, comme le disait S. S. Pie X, et doivent certainement être attribués à l'adoration quotidienne du Très Saint-Sacrement exposé dans toutes leurs maisons. Elles unissent ainsi la vie contemplative, même la clôture, à la vie apostolique la plus intense: vrai trait de génie de la Fondatrice.

III. La Sainteté dans l'Ordre

Si la famille séraphique est remarquable à bien des points de vue, elle l'est surtout par la sainteté d'un grand nombre de ses membres. Ce n'est point un moindre bienfait, puisque la sainteté est toujours d'un exemple salutaire. Le nombre des personnages franciscains placés officiellement sur les autels est de 295 au moins, qui se répartissent ainsi: 168 pour le Premier Ordre; 24 pour le Second; 103 pour le Tiers-Ordre. Outre les Saints et Bienheureux, on compte un grand nombre de personnages ayant donné des signes indubitables de sainteté. Beaucoup d'entre eux ont même reçu les honneurs d'un culte public; mais, par la suite, ce culte a été interrompu ou n'a pas encore été reconnu par l'Eglise. On compte en plus une centaine de causes de béatification se poursuivant en Cour de Rome.

Décès du Juge Dorval à Langdon, N.D.

Le 7 juin, à Langdon, Dakota Nord, est décédé le juge H. E. Dorval, à l'âge de 77 ans, des suites d'une syncope de coeur.

Né à Mendota, Minn., le 24 janvier 1857, le jeune Dorval passa son enfance et sa jeunesse à Montréal où il fit ses études. L'appel de l'Ouest se fit entendre vers sa 20e année et il se dirigea vers la Rivière-Rouge. Après avoir vécu quelques années à Winnipeg, il se rendit à Olga, N.D., alors simple poste de frontière, où il débuta dans son intéressante carrière. En 1884, le jeune instituteur alla vivre à Langdon, et ses activités contribuèrent beaucoup à faire de ce centre le chef-lieu du comté.

Il se lança dans la politique en 1886 et fut élu juge de comté, succédant à W. J. Mooney, nommé gouverneur. Depuis cette date, un seul adversaire, F. W. Bleaky, réussit à battre le juge Dorval dans ses vingt-trois campagnes politiques. Le juge fut continuellement en office depuis 1916.

Il avait épousé à Montréal le 6 septembre 1870, Georgianna Arbour, et en secondes noces, Léone Lebel, aussi de Montréal.

Huit enfants issus de son premier mariage lui survivent: Hercule, de San Antonio, Texas; Georges, de Seattle, Wash.; Mme H. Bakke, de Denver, Colo.; Charlotte, Sr Magdalena, de l'Académie Sainte-Marie, Winnipeg; Ben, de Castor, Alta; Joseph, de Chicago; Mme R. S. Knushaw, de San José, Calif.; Edouard, de Langdon.

Les funérailles ont eu lieu à Langdon, le 11 juin.

POUR RIRE

Discrétion

Jacqueline est très curieuse, on la gronde souvent à ce sujet. Tandis que sa maman écrit une lettre, une visite arrive. La maman termine rapidement sa missive, la met sous enveloppe, et la donnant à sa fille:

— Cette lettre est très pressée, va vite me la mettre à la poste pendant que je recevrai.

Jacqueline obéit. Quand la visite est partie, sa mère l'appelle:

— Jacqueline, il me semble que j'ai oublié de mettre l'adresse sur ma lettre?

— Maman, j'ai bien vu qu'il n'y avait rien d'écrit, l'enveloppe était toute blanche.

— Tu ne l'as pas mise à la boite, alors?

— Mais si, maman, j'ai cru que tu l'avais fait exprès pour que je ne sache pas à qui tu écrivais.

Rapprochements

Le jeune Roméo lit dans son livre de classe que le chameau peut travailler huit jours de suite sans boire.

Sa mère, avec un soupir.

— C'est le contraire de ton père qui, lui, reste huit jours à boire sans travailler.

Serait-ce vrai?...

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable...

Edison, le célèbre inventeur américain qui eut le premier l'idée de se servir d'un microphone pour transmettre à distance la parole humaine, refusa jusqu'à sa mort de laisser installer chez lui le téléphone.

Mieux encore, et cet exemple-ci est tout proche de nous, M. Edouard Branly, l'inventeur de la T. S. F., est toujours demeuré insensible au charme de la radiophonie. Dans son appartement du boulevard Saint-Michel, à Paris, on chercherait en vain une antenne ou un cadre.

Et cependant, un magnifique appareil a été naguère offert au génial inventeur; mais M. Branly, nullement convaincu, ne l'a pas encore extrait de la caisse d'emballage où il sommeille...

Une leçon de grammaire

Une jeune veuve de nationalité étrangère s'est remariée en secondes noces avec un Français qui l'initie aux finesses de la langue.

— Il ne faut pas confondre, lui dit-il, le mot second avec son synonyme deuxième. On dit second quand il n'y a que deux objets. Deuxième, au contraire, implique l'idée de troisième, quatrième, etc. Voyons si tu as compris. Ainsi, par exemple, Charles était ton premier mari; moi je suis le...?

— Deuxième.

Jeux de l'amour

— Avant notre mariage, tu passais des heures à me tenir la main.

— Oui, c'était pour t'empêcher de jouer du piano.

Métier de circonstance

— Alors, mon vieux, tu es devenu homme-sandwich?...

— Qu'est-ce que tu veux! il faut bien s'adapter aux conditions actuelles... tous mes pantalons sont troués!!!

L'amour voit double

— Enfin, ma fille, c'est insensé. Je vous envoie jeter ces cinq lettres au plus proche bureau de tabac. Vous mettez deux heures et vous avez mis sur chaque lettre deux timbres au lieu d'un!

— Ah! madame, mon fiancé est employé dans ce bureau...

Entrainement

Le vieux fermier (d'un ton bougon, à table, au jeune gars qu'il vient d'embaucher et qui dévore à belles dents.)—Ah! si tu étais aussi actif au travail qu'à table, il n'y aurait rien à dire.

Le gamin (la bouche pleine).—C'est que je ne sais travailler que depuis hier et je sais manger depuis longtemps...

Signe imperceptible

— J'en suis arrivé à me demander, chère madame, si mon mari ne se détache pas de moi

— Oh! quelle idée, ma pauvre amie. Et qu'est-ce qui vous fait croire cela?

— Eh bien! plusieurs choses: notamment, il n'est pas rentré depuis trois ans!...

Devinette

Le jeune homme prétentieux. — Oui, mon oncle, je vais me marier... Devine ce que fait ma fiancée?

L'oncle. — Oh! ce n'est pas bien difficile... elle fait une fameuse bêtise!

L'herbier de Pie XI

C'est un herbier relatif à la flore polaire dont le Souverain Pontife a reçu récemment l'offrande de personnalités canadiennes.

Cette collection a été constituée par M. Gérard Gardner, professeur à l'Université de Montréal, par le P. Dutilly, O.M.I., et par le jeune Scout Mahoney, au cours d'un voyage à la baie d'Hudson, fait à bord d'un petit voilier, baptisé du nom de Pie XI.

Mgr Turquetil, vicaire apostolique de la baie d'Hudson, devait remettre cet herbier lui-même au Pape. Mais, à son grand regret, il en a été empêché. La transmission a été faite par les soins des Pères Oblats de Rome.

Pie XI a fait le meilleur accueil à l'herbier polaire, dont il a feuilleté les pages avec minutie, exprimant sa vive appréciation pour cette réalisation scientifique précieuse. Il a déclaré qu'il donnerait des ordres pour que cet herbier unique se conserve intact.

Page Féminine

Courrier de Mère-Grand

A mes correspondants—Mes correspondants sont priés de prendre note que le "Courrier" sera supprimé pendant juillet et août.

<> <> <>

Mme C.—C'est vous qui avez raison. Les enfants étant appelés à vivre en société, il est de votre devoir de combattre la bouderie, l'humeur maussade et grognon, toutes les premières manifestations de l'insociabilité. Mais avant tout, veillez sur vous-même: un visage toujours souriant, une humeur égale ont une influence considérable sur les enfants. Le leçon de l'exemple reste toujours la meilleure.

<> <> <>

Futur missionnaire—Je vous réponds, comme vous le désirez, au "Courrier". J'ai été très émue de votre lettre, si confiante et si simple. N'oubliez pas, cependant, que votre devoir, pour le moment, consiste beaucoup plus à vous préparer à la vie que vous voulez mener qu'à rêver trop souvent à cette vie. Il vous faut acquérir une instruction très solide pour être capable, plus tard, d'en faire profiter les infidèles. Il vous faudra aussi un grand courage moral que vous pouvez acquérir aujourd'hui, en accomplissant bravement ce qu'on vous demande soit au collège, soit à la maison.

<> <> <>

Juliette — On s'explique mal l'égoisme cruel de parents qui ont eu le droit de s'aimer, de fonder un foyer et qui dénient ce droit à leurs enfants. Non, je ne vous conseille pas une courageuse résignation. Vous êtes majeure et vous avez le droit à votre part de joies. Ayez un entretien avec votre mère, dites-lui vos aspirations vers le mariage, votre désir de recevoir quelques jeunes gens. Si elle persiste dans son refus, faites-lui part de vos intentions de quitter la maison. Avec votre salaire, vous trouverez facilement une bonne pension et plus de liberté. Cela vaudra mieux que de passer votre jeunesse à refouler vos larmes et à envier le bonheur des autres. Les parents qui ne comprennent pas mieux le bonheur de leurs enfants sont bien égoistes et bien coupables.

<> <> <>

L.M.—Me prenez-vous pour une prophétesse? Et comment saurais-je, ne vous connaissant ni l'un ni l'autre, si votre future vie de ménage sera belle et harmonieuse? Tout dépend de ce que vous y mettez de concessions, d'aimables dispositions, de véritable amour. Tout n'est pas si détestable qu'on essaie de vous le faire croire dans le mariage, pas plus que tout n'est béatitude. Que les candidats au mariage édifient leur foyer sur de fortes vertus morales et les difficultés de la vie leur seront sinon épargnées, du moins bien atténuées.

<> <> <>

Franco — Puisque vos enfants sont tous mariés, suivez donc l'inclination de votre coeur et épousez cette personne de votre âge si bonne et si honorable. Vous êtes libre de laisser votre héritage à qui il vous plait. N'avez-vous pas peiné pour l'accumuler? Que vos enfants se débrouillent à leur tour. Cela pourra leur inspirer des pensées salutaires sur votre vie de sacrifices et leurs odieuses jalousies.

<> <> <>

Vive la Canadienne! — Oui, que de choses à surveiller, à modifier dans notre langage! Nous sommes tellement enlisés dans notre déplorable insouciance que les phrases incorrectes, les mots impropres n'offusquent que médiocrement nos oreilles. Il faudra des années pour corriger les vices de notre langage et enrichir notre piètre vocabulaire. C'est à l'école, comme vous le dites, qu'il faut commencer. Déjà, la "Société du Bon Langage" est établie dans quelques de nos couvents, à Sainte-Anne, à Lorette, etc. Cette coutume se généralisera, nous l'espérons. Mais il faudrait que tout d'abord, nos institutrices surveillent davantage leur langage qui n'a souvent rien de la saveur et du charme du "beau parler". Il y a aussi toute une éducation à faire chez les parents qui tuent souvent par un mot de ridicule les bons efforts de leurs enfants. Ici encore, l'institutrice n'est-elle pas toute désignée pour accomplir ce travail dans les familles? Je garde votre lettre pour la reproduire au début de l'année scolaire 1934-1935.

<> <> <>

Myosotis — Allons, ma chère petite, vous ne pouvez mettre votre amoureux en cage. Efforcez-vous donc de maitriser vos accès de jalousie lorsqu'il se rend aimable pour d'autres jeunes filles. Se défier de ceux qu'on aime, surtout s'ils sont francs et sincères, c'est le moyen de chasser l'amour et d'amener l'infidélité. Souvenez-vous de votre enfance, lorsque l'on vous accusait injustement d'une faute que vous n'aviez pas commise, votre première réaction n'était-elle pas de la commettre afin de n'être pas accusée à faux? Les hommes sont de grands enfants. . .

<> <> <>

Mme I., Hartney.—Un fervent merci pour l'envoi des souliers. Je suis certaine qu'ils combleront les voeux de l'une des fillettes.

<> <> <>

Mlle E. A.—Un grand merci pour vos paroles aimables et la recette demandée. Je me ferai un plaisir de publier la recette de la petite bière faite avec branches d'épinettes, si vous pouvez me la procurer.

<> <> <>

Je voudrais savoir—1. Le jus d'oranges, de citrons ou de tomates clarifie le teint, mais il faut en prendre en quantité suffisante, ce qui devient coûteux. Le lait, les légumes frais sont moins vantés et cependant ils accomplissent des merveilles.—Je vous conseille un bon nettoyage du visage à la crème fraiche tous les soirs. 2. Pour les taches de rousseur, mélangez trois parties égales de jus de citron, de glycérine et d'huile d'olive. Appliquez le soir avant de vous coucher.

<> <> <>

Mme P. S.—Voici la recette de la bière d'épinette que m'envoie une charmante lectrice:

- 4 gallons d'eau froide
- 4 gallons d'eau bouillante
- 8 livres de bonne mélasse
- 2 cuillerées à soupe d'essence d'épinette
- 2 tablettes de levain

Mêlez bien ensemble l'eau, la mélasse et l'essence. Lorsque le liquide est devenu tiède, y ajouter le levain préalablement dissous dans une ½ tasse d'eau tiède (de 30 à 45 minutes).

Embouteillez et laissez fermenter à goulot ouvert, à la chaleur (80° à 85°) durant 2 jours.

Bouchez ensuite les bouteilles, laissez-les reposer 4 jours et mettez sur la glace avant de servir.

Les bouteilles ne devront être remplies qu'aux trois-quarts, et les bouchons retenus par une broche ou une ficelle forte autour du goulot. Evitez de manipuler les bouteilles brusquement.

Conservez dans un endroit frais et sec.

LES SECRETS DU CHARME

Les secrets du charme? Pourquoi certaines femmes plaisent mieux que d'autres aussi belles? Nous en avons déjà décelé quelques-uns. Car tout s'explique dans le monde; à qui veut et sait chercher, il n'y a point de mystère. Et si telle personne possède le don de plaire, c'est qu'elle a—innées ou développées — des qualités que l'on doit pouvoir découvrir à l'analyse.

Avez-vous remarqué par exemple toute la séduction qu'il y a dans une jolie voix? Vous savez qu'il y a des voix antipathiques. Des voix chaudes, des voix douces, des voix de tête, des voix revêches. Des voix paraissent sincères, d'autres paraissent toujours menteuses.

Une voix gracieuse, harmonieuse, nuancée, est l'un des éléments mystérieux dont se compose le charme. Surveillez la vôtre, en ayant soin de ne pas parler au moment de l'inspiration—quand vos poumons s'emplissent d'oxygène — mais au moment de l'expiration. Vos paroles seront alors doucement portées comme des voiliers sur les vagues légères. Perfectionnez votre diction; tout cela vous servira. Il est même des circonstances où cela devient capital, car votre voix est alors tout ce que l'on saisit de votre personne: c'est au téléphone. On a vu des femmes faire des conquêtes au téléphone, par l'agrément de leur voix.

La voix s'étudie, s'améliore, se perfectionne, comme toutes choses. Mais elle est étonnamment révélatrice de la personnalité, et le meilleur moyen d'avoir une voix agréable est encore d'être dépourvue d'égoisme, d'être bonne, tolérante, aimante. Tout cela se reflète à notre insu.

Et signalons encore qu'il faut, là comme ailleurs, éviter l'excès. Ce n'est pas parce qu'on s'efforce d'étudier et de maitriser sa voix dans les circonstances ordinaires de la vie, que l'on doit se retenir d'exprimer de vives émotions, qu'elles soient de tristesse ou de plaisir. Observons-nous, perfectionnons-nous, mais en restant naturelles. Un rire pincé est aussi désagréable qu'un rire bruyant.

Un autre conseil important: une jolie voix ne devrait dire que de jolies choses. Plus encore que nos intonations et notre diction, surveillons notre langage. L'argot, la trop grande familiarité, déplaisent chez un homme; combien plus encore chez une femme! De jolies lèvres qui laissent sortir de laides paroles perdent immédiatement tout leur charme. Sans y mettre d'affectation, parlons bien si nous voulons être appréciée, et surtout si nous voulons être appréciée par ceux dont l'opinion compte, par ceux que nous estimons. On pourrait modifier ainsi un vieux proverbe: Dis-moi comment tu parles, et je te dirai qui tu es.

Appel de charité

Deux fillettes de 11 et 12 ans et deux garçonnets de 8 et 10 ans feront bientôt leur Communion Solennelle et seront confirmés. Ces enfants, qui habitent à la campagne, ont grand besoin de chaussures, (filles, pointures 1½ et 2; garçons, pointures 1 et 13) bas, casquettes, chapeaux, robes, habits, vêtements de toutes sortes. Le père est malade, la mère doit subvenir aux besoins d'une nombreuse famille.

Chacune d'entre nous ne pourrait-elle faire sa part pour leur venir en aide? Permettez-moi, chères lectrices, de compter sur vous une fois encore.... Merci.

Nous nous ferons un plaisir d'aller chercher votre colis à domicile. Téléphone 21 816.

Tout envoi doit être adressé à MERE-GRAND, LA LIBERTE, WINNIPEG.

Retraite fermée chez les Soeurs de la Charité

C'est le 6 juillet au soir que les portes de la Maison Provinciale s'ouvriront pour recevoir les jeunes filles qui désirent faire une retraite fermée. Des grâces de choix vous attendent, chères jeunes filles, venez donc retremper vos âmes dans le surnaturel, dans cet esprit de foi si nécessaire toujours, mais surtout dans les temps malheureux que nous traversons. Venez et amenez avec vous une amie. Condition: $2.25 (avec exception.) Veuillez envoyer votre nom d'avance.

La DIRECTRICE.

Dans la rue

Un apprenti, rencontrant son camarade.—Eh bien, tu as trouvé une place?

— Oui.

— Tu as l'air bien fatigué.

— C'est l'excès de travail: de 8 heures du matin à 7 heures du soir!

— Depuis quand fais-tu ce dur métier?

— Je commence demain.

Le beau jour de réception

Le petit Paul, à sa maman.—Dis, maman, pourquoi tout le monde va-t-il à l'église le dimanche?

Sa petite soeur, qui l'a entendu.—

— C'est parce que le dimanche est le jour de réception du bon Dieu.



Joyeuse Fête!

21 juin

Alice Préfontaine, Saint-François-Xavier, 11 ans.

Jean-Léo Dumas, Girouxville, Alta.

23 juin

Alberte Rochon, La Salle, 12 ans.

Dollard Bruyère, Letellier.

24 juin

Alice Chabbert, N.-D. de Lourdes, 12 ans.

25 juin

Georges Toupin, Saint-Boniface, 10 ans.

Roland Vouriot, Saint-Boniface, 10 ans.

Mariette Rondelet, Girouxville, Alberta.

Léon Précourt, Saint-François-Xavier, 13 ans.

26 juin

Cécile Rondeau, Saint-Léon, 13 ans.

Jean-Paul Hébert, Silver Plains.

FRANCAIS TOUJOURS!

Ne sentez-vous point, à la veille de notre fête nationale, votre sang courir plus vite dans vos veines et votre coeur battre plus fort? N'êtes-vous point émus en écoutant ces discours où l'on glorifie le passé, où l'on prépare l'avenir?

L'avenir, c'est vous, jeunesse d'aujourd'hui, réserve d'élite, dont on attend des énergies nouvelles et des initiatives généreuses. Nos espérances sont-elles fondées? Vous montrerez-vous vraiment les fils et les filles de ces preux, dont les clairvoyances et l'indomptable volonté ont réussi à conserver notre patrimoine national? Que de luttes ils ont livrées pour résister aux tentatives d'asservissement de l'étranger! Que de prodiges d'habileté, que d'efforts héroïques ils ont déployés pour combattre les rivalités, les convoitises, pour défendre la langue et la culture françaises!

Ah! tournez-vous vers cette grande clarté ancestrale qui domine quatre siècles de notre histoire, à ce foyer ardent, sachez puiser la flamme du patriotisme et l'ardeur de la lutte.

Depuis la conquête, nous sommes ici, en ce pays, deux grandes races qui avons des droits égaux; mais souvent ces deux races ressemblent à deux forces, deux armées en présence.

Souvenez-vous bien de ceci, mes enfants, la victoire est aux meilleurs soldats, à ceux qui, forts de la justice de leurs droits, serrent leurs rangs, se comptent et luttent.

Votre histoire sainte vous rappelle les merveilles que le Seigneur opéra avec la petite, la toute petite armée de Gédéon; cette poignée d'hommes dont il avait éliminé les faibles, les lâches, les timides. Ne croyez-vous pas qu'il peut, avec nos bonnes volontés, avec nos volontés fortes, sauver le Canada français, lui conserver son rang glorieux, sa foi, sa langue, ses libertés si chèrement arrachées aux vainqueurs? . . . .

C'est de vous, de vos efforts généreux, de votre patriotisme, de vos oeuvres que nous attendons la réponse, mes vaillants et vaillantes. L'avenir de notre race sera ce que vous le ferez. A l'exemple de vos prédécesseurs, si vous ne vous laissez pas décourager par la continuité de la lutte, ni désarçonner par les succès des adversaires, si vous savez vouloir avec fougue, avec persévérance, et mettre votre espoir en Dieu, le salut de l'âme nationale est assurée.

Ne vous endormez pas dans une apathie désastreuse: il y aura encore des jours très durs au pays pour l'élément français. C'est le sort d'ailleurs de toutes les minorités. Mais souvenez-vous toujours de cette parole, cause initiale de beaucoup de victoires:

"Agissons comme si nous pouvions tout,
Prions comme si nous ne pouvions rien."

MERE-GRAND.

Le Coin des Enfants

La langue française

La langue que nous parlons est harmonieuse, et ne blesse pas l'oreille. Elle est assez riche pour exprimer les sentiments les plus fiers aussi bien que les pensées les plus fines et les mouvements du coeur les plus délicats. Elle se prête à la causerie familière, à la poésie la plus élevée, à la science la plus sévère; elle possède à la fois la grâce et la majesté. Mais sa qualité principale, c'est la clarté. La langue française est la plus claire de toutes celles qui se parlent dans le monde; c'est celle qui exprime le mieux les idées avec une précision qui ne laisse rien de douteux ni d'obscur.

Petite erreur

En classe, on explique la fable de La Fontaine, "le geai paré des plumes du paon". Un élève lit "Un paon muait".

Le professeur.—Gustave, expliquez le mot "muait".

Gustave.—Muait veut dire que le paon ne parlait pas.

LA FETE-DIEU

Bien chère Mère-Grand,

Mon grand frère est à mes côtés, perdu dans son dictionnaire et sa grammaire; un peu curieuse je m'approche afin de découvrir le motif de cette application peu ordinaire et je vois qu'il est en frais de vous écrire. A son exemple je me décide d'en faire autant.

Je vais vous parler de la Fête-Dieu. Tout d'abord l'Autel était magnifiquement décoré de beaux chrysanthèmes jaunes et blancs qui, au milieu de la verdure, paraissaient encore plus superbes. Ici et là il y avait des anges prosternés. Le tout était illuminé par des lumières multicolores.

A la fin de la messe nous eûmes la procession. Le défilé fut parfait. Les dix fleuristes précédèrent le Saint-Sacrement et jonchèrent le sol de fleurs. Bientôt nous arrivâmes au reposoir qui était des mieux armés. Ici c'étaient huit anges vivants qui adoraient au milieu de lis, de roses et de lumières. Je fus un des anges et me sentis bien émue quand Jésus-Hostie fut déposé tout près de moi. Je le suppliai de bénir mes bons parents, mes chères maitresses et tous ceux que j'aime.

Cette fête inoubliable se termina par l'Heure Sainte que nous avons chantée et qui fut très bien réussie. C'est ainsi que nous avons passé la Fête-Dieu.

Marie-Laure DELORME.
Saint-Joseph, 7 juin 1934.

LA BENEDICTION DES ENFANTS

Chère Mère-Grand,

Je suis toute fière de venir vous raconter une petite fête qui se renouvelle chaque année dans la paroisse, mais qui semble toujours nouvelle: la bénédiction des enfants.

Cette cérémonie eut lieu dimanche dernier.

M. le Curé qui aime tant les petits, avait bien recommandé aux parents de les amener tous, ajoutant que leur "musique", quoique pas toujours en mesure et pas mal discordante, serait bien agréable à Notre-Seigneur. Cela encouragea sans doute les mamans, car l'église était remplie de petits qui semblaient s'être donné le mot pour faire tout le tapage possible: celui-ci tapait des mains, celui-là battait la mesure sur les joues de sa maman, un autre, tout joyeux d'entendre sa voix, criait le plus fort possible; un quatrième, s'échappant des bras de son papa, courait dans l'allée, sans doute pour exercer ses petites jambes; un autre, enfin, se retournant en arrière, attrapa les moustaches d'un monsieur très recueilli, que ne s'attendait nullement à cette marque d'affection. . . Enfin, chère Mère-Grand, c'était amusant et je suis sûre que si vous aviez été avec nous, vous auriez eu du mal à tenir votre sérieux.

La cérémonie commença par un sermon que M. le Curé adressa aux enfants. Il est si bon M. le Curé, il sait si bien imiter le langage de Notre-Seigneur que les plus raisonnables l'écoutèrent avec attention, mais parmi les plus petits, quelques-uns, sentant se réveiller en eux le talent oratoire se mirent à gesticuler et à faire entendre une série de monosyllables accompagnés de cris de joie.

Notre-Seigneur, du fond de sa prison d'amour devait, sans doute, sourire à ces petits anges de la terre chantant ses louanges dans leur langage innocent. N'a-t-Il pas dit quelque part dans l'Evangile que la parfaite louange sort de la bouche des enfants?

Le sermon terminé, la procession de l'Enfant-Jésus se mit en marche. Deux petits enfants de choeur, portant le Divin Enfant sur un brancard gracieusement décoré, firent le tour de l'église accompagnés d'une troupe de petits, heureux de suivre le bon Maître.

La cérémonie se termina par la Bénédiction du Saint-Sacrement chantée par les élèves de l'école.

Je suis sûre, bien chère Mère-Grand, que vous auriez aimé assister à cette fête car les bonnes Mère-Grand sont, je crois, comme les grand'mères, elles aiment beaucoup les petits enfants, surtout quand ils sont charmants comme ceux de Letellier! . . . Oh! venez donc les voir! Vous seriez si bienvenue!

Votre petite-fille qui vous embrasse sur les deux joues.

Madeleine CLOUTIER.
Grade IV.
Letellier, 10 juin 1934.

Chez le photographe

Ninette, qui a couru, de peur d'être en retard, arrive chez le photographe rouge et essoufflée.

Celui-ci la prie de prendre la pose.

— Pas tout de suite, Monsieur, dit Ninette, attendez un peu, s'il vous plait; je ne voudrais pas que vous fassiez ma photo rouge comme je suis maintenant.

Histoire naturelle

La maitresse. — Simone, dites-moi quel est le type des animaux aquatiques?

Simone.—C'est l'hydravion, madame.

MON PREMIER SOLO

Bien chère Mère-Grand,

Pouvez-vous ajouter encore un nom à la longue liste de vos petits amis?

Je veux vous dire quelques mots sur l'Heure Sainte que nous chantons le premier dimanche de chaque mois. Tous les jours nous passons les récréations à pratiquer de jolis cantiques et motets que nous exécutons en quatre parties, sous la direction de nos chères et dévouées religieuses.

L'Heure Sainte de dimanche dernier m'a un peu intimidé, car j'ai chanté un solo pour la première fois. Depuis quelques semaines je pratiquais le magnifique cantique de Wambach, "Le Pain Quotidien". Je le savais parfaitement, mais tout de même, quand vint mon tour, je vous assure que je ne me sentis pas gros... Cependant, si j'en crois les compliments, j'ai bien réussi...

Puisqu'on dit que l'on peut toujours faire des progrès, je reste confiant que la prochaine fois je ferai mieux encore.

Je suis, comme je l'espère, un petit privilégié de bonne Mère-Grand.

Camille DELORME.
Saint-Joseph, 7 juin 1934.

Un petit mot. . .

Combien j'ai été heureuse de lire vos mots gentils et délicats, vos récits savoureux et si bien tournés! Merci de tout coeur, chers enfants. Ce que vous me dites d'aimable me touche beaucoup et me prouve que mes efforts pour vous plaire ne sont pas vains.

Jusqu'à la dernière minute de l'année scolaire, Madeleine, je conserverai l'espoir de faire plus ample connaissance avec mes petits amis de Letellier.

Bon succès dans vos examens, mes chéris! Ranimez votre ardeur travailleuse: huit jours seulement pour marquer des points, gagner un changement de grade et battre celui ou celle qui est toujours premier en tout. Que partout mes petits amis se distinguent!

Jeanne Muller, **N.-D. de Lourdes**; Marie-Laure Delorme, Camille Delorme, **Saint-Joseph**; Marguerite Bouvier, Marthe Dionne, Madeleine Cloutier, **Letellier**; Gilbert Précourt, Léon Précourt, Robert Breland, Thérèse Régnier, Conrad Préfontaine, Marie-Ange Régnier, Wilfrid Morin, Rosalie Hunt, Marie-Louise Lamothe, Roméo Richard, Antonio Lamothe, Lucienne Précourt, Eugène Perras, David Lamothe, Agnès Bremner, Alice Préfontaine, **Saint-François-Xavier**; Henriette Goffart, **La Salle**. M.-G.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Notre-Dame-de-Lourdes,
Le 8 juin 1934.

Chère Mère-Grand,

A Notre-Dame-de-Lourdes la Fête-Dieu est une grande fête parce que c'est aussi la fête des Croisés. Alors nous avons décidé de faire chaque année à la Fête-Dieu une belle cérémonie.

Samedi matin à 10 heures tous les Croisés, au nombre d'environ 240, se réunirent à la salle paroissiale pour préparer la cérémonie du lendemain. Après l'exercice des cantiques, le Père prédicateur de la mission nous a adressé quelques mots qui nous ont fait prendre la résolution d'être de bons Croisés.

Le lendemain matin, à 7 heures et demie, tous les enfants se rendirent à la salle comme la veille. Les petites filles avaient un insigne bleu avec un voile et les garçons avaient un insigne blanc. Tous les Croisés ont communié à la messe de 8 heures pendant laquelle ils ont chanté.

Après la messe de 10 heures nous sommes allés en procession au reposoir de l'école et ensuite au second reposoir qui était chez Monsieur le docteur Galliot. Puis tout le monde retourna à l'église où eut lieu la bénédiction du Saint-Sacrement.

Nous nous rappellerons longtemps cette belle fête, chère Mère-Grand, et espérons que Dieu a été content de nous.

Il a exaucé notre prière, c'est sûr, parce que le jour de la Fête-Dieu beaucoup de personnes avaient prié pour avoir de la pluie et le lendemain nous en avons eue.

Un gros bonjour de votre petite-fille.

Jeanne MULLER.
Grade VII.
Ecole N.-D. de Lourdes.

LE RUSE LAPIN

Un petit lapin et un vieil éléphant se promenaient un matin dans le désert, histoire de prendre l'air en faisant un peu d'exercice.

Ils devisaient avec esprit et se racontaient l'un à l'autre les potins de la forêt vierge et les derniers bons mots d'une sarigue de leurs amies, lorsqu'ils entendirent tout à coup le cri d'un tigre.

Devenir pâles comme des linges fut pour eux l'affaire d'un instant.

— Le tigre!. . . bégaya l'éléphant, en tremblant sur ses quatre grosses pattes, le tigre!. . .

Et il se mit à courir en hurlant:

— Ne nous affolons pas!. . . Du calme!. . . Du calme!. . . De la présence d'esprit!. . .

— Il ne fera de moi qu'une bouchée, disait le lapin.

— De moi, il en fera cinquante ou soixante; mais ce n'est pas plus drôle pour cela, gémissait l'éléphant tout en galopant.

— Il va nous rattraper d'un instant à l'autre. La fuite est inutile. Couche-toi par terre, dit le lapin, j'ai une idée!...

L'éléphant suivit les instructions de son petit compagnon; il s'étendit sur le sable en faisant mine de se débattre, et le lapin monta sur son ventre, et le mordit à pleines dents, en lui donnant de grands coups de pattes...

— Au secours! Au secours! criait l'éléphant!. . . Le lapin qui me mange.

Le tigre, qui s'approchait, s'arrêta au loin interdit:

— Qu'est-ce que cela, dit-il?. . . Un lapin qui rosse un éléphant et qui le croque?. . . Voilà qui est singulier ma foi. . .

Comme il réfléchissait, le lapin tourna les yeux vers lui:

— Ah! cria-t-il très fort. . . un tigre!. . . Il aura peut-être la peau plus tendre que ce gros éléphant coriace!. . . Enfin je vais pouvoir déjeuner!. . .

Et il bondit vers le tigre en roulant des yeux terribles.

En voyant s'avancer vers lui ce terrible lapin carnivore qui terrassait les éléphants, le tigre se sentit pris d'une peur atroce, et il se mit à fuir, à fuir éperdûment, en criant: "Au secours!. . . Au secours!. . ."

Le lapin fit semblant de le chasser un instant, puis il revint vers l'éléphant, qui se relevait:

—Eh bien!. . . Tu claques encore des défenses?. . .

Si tu achètes ce dont tu n'a pas besoin, tu vendras bientôt ce qui t'est nécessaire. FRANKLIN.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ST-JEAN-BAPTISTE

Joute oratoire

Vendredi soir dernier avait lieu, au couvent, une intéressante joute oratoire entre les cinq finissants de cette institution. "L'idéal de l'élève finissant", tel était le sujet qu'avaient choisi les cinq concurrents. Un jury de cinq membres avait charge de décerner les trophées. Mme Georges Guertin, Mlle Blanche St-Amant, MM. Georges Carroll, Tisseur et Ovila Sabourin étaient les membres de ce jury. Ils décernèrent les prix dans l'ordre suivant: Mlle Cécile St-Godard, Mlle Christina McDonald, Mlle Alberta Landry, M. André Marion et Mlle Jeannette Parent.

Nos félicitations aux habiles concurrents.

Communion solennelle

Trente-huit enfants de notre paroisse ont fait leur communion solennelle, dimanche dernier. La cérémonie du matin rehaussée par de jolis cantiques appropriés chantés par les élèves du couvent, fut bien impressionnante. Le soir, il y eut renouvellement des promesses du baptême, consécration à la Sainte Vierge et au Sacré-Coeur, instruction par M le Vicaire, puis le salut du Saint-Sacrement termina cette jolie fête paroissiale.

La St-Jean-Baptiste

Notre paroisse célébrera son glorieux patron dimanche prochain. La fête récréative, cependant, est remise au 1er juillet. Il y aura en ce jour plusieurs joutes de balle au camp, discours, rafraîchissements, courses, etc., sur notre magnifique terrain de jeu. Nous invitons cordialement nos amis des paroisses voisines.

Nous irons

Plusieurs "Canayens de Baptiste" se proposent, si le temps le permet, d'aller à St-Pierre, mercredi prochain, célébrer avec les amis de cette paroisse, le cinquantième anniversaire de la fondation de la Société St-Jean-Baptiste de St-Pierre. Notre équipe de balle au camp se mesurera avec eux ce jour-là. Nous ne souhaitons pas de mal à l'équipe de Saint-Pierre; nous espérons seulement une brillante victoire pour nos joueurs.

A St-Boniface

Le 24 juin, notre paroisse prendra part aux fêtes de la St-Jean-Baptiste à St-Boniface. Un groupe de notre paroisse, bannière en tête, prendra part à l'historique parade qui défilera dans les rues de la "Ville Cathédrale".

Décès

Chez V. Desrosiers ont eu la douleur de perdre un enfant, il y a quelques semaines.

La Saint-Jean-Baptiste

On prépare activement la fête du 24 juin. La grand'messe sera à 9 h. 30, avec sermon de circonstance. Viendra la procession où figureront des chars allégoriques. Le dîner bien champêtre, se prendra sur le terrain du kiosque; dans l'après-midi, libre à chacun de manifester son agilité et son habileté dans les jeux.

A 8 heures, séance toute patriotique.

Les missions

Le R. P. Legris était de passage par ici la semaine dernière; il était en route pour la Saskatchewan, où il prêchera avec le R. P. Jeannotte à Gravelbourg, Ponteix et Laflèche. Les RR. PP. Parent et Paré donneront les missions à Mutrie, Kennedy, Wolseley et Cantal.

En visite

M. et Mme C. Gauthier sont partis pour quelques semaines, en visite chez des parents à Lewiston, Maine.

Le sport

Les sportifs s'en donnent à coeur-joie, soit à la balle molle, soit à la balle au camp. Ils ont défait leurs adversaires de Saltel, de Tête-Ouverte et de Giroux; mais le club de balle au camp a perdu ses épaulettes en luttant contre un club de Saint-Boniface.

SAINT-EUSTACHE

Saint-Eustache tiendra son traditionnel pique-nique annuel le dimanche 1er juillet. L'organisation est tout entière entre les mains de la paroisse, le curé en tête. Il y aura les attractions habituelles: courses de chevaux, baseball, jeux divers, etc. On décernera aux vainqueurs du tournoi de balle au camp la coupe Tonkin, qui est allée l'année dernière aux clubs de Marquette et d'Elie. Les repas seront servis dans la salle paroissiale

Tous les compatriotes de la région sont cordialement invités à venir passer la journée du 1er juillet à Saint-Eustache

• • •

M. et Mme A.-J. Létourneau étaient de passage ici la semaine dernière, en route pour Ottawa et la province de Québec. M. Létourneau est le fils de M. F. Létourneau, vénérable octogénaire de notre paroisse.

• • •

Dimanche le 19 mai, nous avions le bonheur d'avoir parmi nous S. E. Mgr Sinnott, qui conféra le sacrement de confirmation à un grand nombre d'enfants. En même temps, les enfants de la communion solennelle eurent le bonheur de communier des mains de Monseigneur.

• • •

Le 3 juin solennité de la Fête-Dieu, grande procession à travers le village; le reposoir était installé à la résidence de M. Létourneau. Tout se passa avec un ordre parfait et à cette occasion, le choeur de chant sut se surpasser.

• • •

Décès

Décédée à St-Boniface, le 8 et inhumée ici le 11, Mme Veuve E. St-Germain, née Beaudin.

R.I.P.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

La Fête-Dieu

Radieuse température cette année pour la procession. C'est avec grande piété que tous ont chanté et prié Jésus-Hostie. Les reposoirs étaient aux demeures du Docteur Demers et de J. Smith.

Que notre amour envers le Saint-Sacrement ne se borne pas à ces manifestations publiques, mais qu'il nous ramène souvent au pied du tabernacle. Venite ad me omnes. . . et ego reficiam vos.

Baptêmes

Joseph-Alexandre Delorme, fils de E. Delorme et de H. Rovan. Parrain, A. Rovan; marraine, G. Legal.

Joseph-Adrien-Lionel Tougas, fils de O. Tougas et de A. Mousseau Parrain, J. Mousseau; marraine, C. Levasseur.

Marie-Eloise-Lorraine Hogue, fille de Th. Hogue et de M. Vaillancourt. Parrain, H. Vaillancourt; marraine, T. Vaillancourt.

Joseph-Guy-Adélard Tougas, fils de A. Tougas et de H. Champagne. Parrain, M. A. Bélanger; marraine, Mme Bélanger.

Marie-Jeanne-Yvette Nolin, fille de J. Nolin et de A. Hupé. Parrain, M. G. Plouffe; marraine, Mme G. Plouffe.

SAINT-LAZARE

M. Albert Hébert, qui avait dû se faire conduire à l'hôpital de Russell, nous est revenu assez bien portant.

Bien que nous n'ayons encore eu aucune pluie qui nous ait permis de voir couler l'eau nulle part, depuis l'automne dernier, les quelques petites pluies que le bon Dieu a bien voulu nous servir ont fait beaucoup de bien.

Ici comme ailleurs, dans sa visite pastorale, Son Excellence Mgr Sinnott a insisté sur la lecture des bons journaux et il veut un journal catholique dans chaque famille. Il a fait souscrire plusieurs abonnements à la "Liberté", à ceux qui ne la recevaient pas encore. Il a bien voulu nous rappeler que celui qui ne respecte pas sa langue et va jusqu'à la perdre, perd presque toujours aussi sa religion. Il a insisté pour nous faire comprendre qu'au Canada, dans toutes les provinces, la langue française est officielle partout, qu'il y a eu et qu'il se trouve encore des fanatiques qui veulent nous l'enlever dans nos écoles ou ailleurs, mais que la constitution du pays nous garantit l'usage de cette langue, que les premiers missionnaires comme les premiers découvreurs et colons étaient de langue française. Il a même ajouté que si le pays est resté britannique, c'est grâce à la bravoure et à la fidélité des premiers colons français ou métis.

Mgr Sinnott a confirmé 77 enfants et adultes à St-Lazare et 27 à Sainte-Madeleine.

Malgré l'exiguité de notre petit village de 1,200 pieds par 500, nous pouvons y voir affluer plusieurs centaines d'étrangers par semaines qui viennent se procurer les instruments aratoires dont ces fermiers ont besoin. Un camion sort d'ici deux à trois fois par jour, rempli de ces instruments pour aller les distribuer ci et là dans l'ouest de la province et en Saskatchewan. Il revient chargé de vieux instruments qui seront démontés, remis à neuf, peints et revendus à vil prix, bien que pourvus de pièces neuves pour toutes les parties principales. Depuis plus d'un an, notre boutique de forge a fourni de l'ouvrage à 12 et 14 hommes l'hiver comme l'été. Que voulez-vous? Saint-Lazare n'est pas "gros", mais il est "tout là", accroché aux côtes de l'Assiniboine et de la Qu'Appelle.

Retraite fermée pour jeunes filles au Couvent de St-Adolphe

Du 1er au 5 juillet, il y aura au Couvent de St-Adolphe, une retraite fermée pour jeunes filles. Les exercices s'ouvriront le dimanche 1er juillet, après souper, et se termineront le 5 après la messe.

Toutes les jeunes filles désireuses de retremper leur âme dans la ferveur d'une retraite sont priées d'envoyer leurs noms sans retard à la Révérende Soeur Supérieure. La paix et la tranquillité dont les retraitantes peuvent jouir dans ce lieu si favorable au recueillement les aideront certainement à imprimer à leur vie le véritable idéal chrétien. Que les âmes de bonne volonté viennent donc nombreuses profiter de ces saints exercices.

FORT GARRY

La fête champêtre qui doit avoir lieu prochainement sur le terrain du presbytère, s'organise avec entrain. Tous les amis de la paroisse sont invités à se rappeler la date: 30 juin et 1er juillet.

Il y aura plusieurs attractions, parmi lesquelles un tournoi de tennis.

Le court de tennis agrandi et très bien préparé compte déjà de nombreux joueurs.

SOMERSET

Un magnifique shower fut donné lundi dernier, en l'honneur de Mlle Anna Labossière, à l'occasion de son prochain mariage avec M. René Dion. Mmes M. Gilmore et E. Labossière recevaient les invités. La salle était artistiquement décorée de fleurs, de guirlandes et de "wedding bells". Mlle Labossière, qui portait une jolie toilette de crêpe rouge vif avec cape brodée de perles, occupa un fauteuil spécial. On lui présenta un superbe service à dîner et une coutellerie en argent. Il y eut chants, musique, déclamations et sauterie. Une charmante adresse lui fut lue par Mlle Estelle Boyer. La fiancée, très émue, sut trouver des mots gracieux pour remercier l'assistance de cette marque d'affection qu'on lui témoignait. A minuit, un délicieux goûter fut servi. Peu après, on se sépara, chacune emportant un agréable souvenir de cette belle soirée.

Le mariage Dion-Labossière, qui devait avoir lieu le 14 juin, a été retardé, M. René Dion ayant dû être transporté à l'hôpital de Morden où il a subi une opération pour appendicite. Il est maintenant en bonne voie de guérison.

Le cocher des Papes

C'est ainsi qu'on appelle, à Rome, M. Rinaldo Jacchini, qui vient de célébrer son 85e anniversaire, et qui remplit les fonctions de cocher au Vatican sous cinq pontificats. Il servit Pie IX pendant les dernières années de son règne, puis les Papes Léon XIII, Pie X et Benoit XV, pendant toute la durée de leur pontificat. Il était encore en place à l'avènement de Pie XI, en 1922, et pendant sept années continua son service. Mais en 1929 l'automobile, ayant, au Vatican, remplacé les carosses et les chevaux, M. Jacchini dut prendre sa retraite, mais sans cesser de jouir de la protection et de la bienveillance de Sa Sainteté qui tint à lui maintenir son traitement intégral. Tout Rome connaît le cocher des Papes, bon vieillard resté très alerte en dépit des ans, et tout le monde l'aime.

ECHOS D'EUROPE

Doumergue fait adopter son projet de défense nationale

PARIS—Le président du conseil, Gaston Doumergue, a rallié la chambre des députés au projet de défense nationale du gouvernement en obtenant un vote de confiance de 472 à 120 voix. Le bloc socialiste a tenté, mais en vain, de s'opposer à l'augmentation des crédits militaires. M. Doumergue a livré une lutte ardente pour obtenir que ces allocations soient augmentées de $208,000,000; il a même menacé de dissoudre le parlement si ce dernier n'approuvait pas le projet qui vise l'armée, la marine et l'aviation.

"Je ne veux plus de discussions, a-t-il dit, le gouvernement sait où il va et il n'est plus temps de philosopher".

Le maréchal Pétain était en Chambre pour la première fois de sa vie, afin de prêter son appui au gouvernement.

L'Allemagne interdit toute exportation de blé et de farine

BERLIN —Le gouvernement allemand a mis l'embargo sur les exportations de blé et de farine de blé. L'avis officiel ne donne pas la raison de cette mesure, mais l'on croit que c'est l'état actuel de la récolte devenu précaire par une vague de chaleur prolongée.

Le film de l'Année Sainte

Le Pape vient d'avoir la primeur du film qui, avec son consentement, a été établi à l'occasion de l'Année sainte. Le film débute en montrant le légat du Pape proclamant, au mois de janvier de l'année dernière, l'indiction du Jubilé de la Rédemption. Les cérémonies les plus importantes qui suivirent sont interprétées dans l'ordre chronologique, accompagnées par la musique profonde et émouvante de, Palestrina et, pour certaines compositions, de monsignore Lorenzo Perosi. Le tableau final montre le Pape fermant la Porte Sainte, à Saint-Pierre, le lundi de Pâques de cette année. L'auguste pontife bénit avec la foule qui se tient au dehors l'univers tout entier, puis rentre dans ses appartements.

Le Pape a approuvé la façon dont le film a été établi. Puisse ce dernier, en passant sur des écrans, trop souvent, hélas! coutumiers de piètres spectacles, perpétuer le souvenir des splendides manifestations que nous valut le XIXe centenaire de notre Rédemption.

La Belgique, pays du livre

A un moment où l'industrie du livre est si durement frappée, il est réconfortant de voir que le bon exemple nous est donné par nos amis de Belgique. Le royaume de Léopold III est un des pays où la culture et le savoir sont le plus vénérés, et où la lecture est très répandue dans toutes les classes de la société. Pendant les dix dernières années, le nombre des bibliothèques publiques subventionnées par l'Etat est passé de 1,370 à 2,238 et on a couvert 568 bibliothèques communales. L'an dernier on a consulté plus de 8 millions de livres et le nombre des demandes ne cesse de croître. Il est intéressant de noter que les ouvrages les plus lus sont ceux qui ont une valeur éducative. Cet effort intellectuel est tout à l'honneur de l'héroïque petite nation.

La France double son tarif douanier sur notre blé

PARIS—Au moyen d'un décret, le gouvernement français double le tarif douanier sur le blé, les mélanges de blé et de seigle, les graines et la farine qui seront importés du Canada à dater de demain.

La flotte aérienne britannique au secours de la France

PARIS—Le ministre des affaires étrangères, M. Louis Barthou, ira à Londres en juillet pour chercher à obtenir de la Grande-Bretagne qu'elle promette publiquement d'envoyer sa flotte aérienne au secours de la France si l'Allemagne effectue une agression par la voie de l'air, ce qui ne laisserait pas aux autorités françaises le temps de convoquer une conférence internationale. En France, on est convaincu que la Grande-Bretagne peut dissiper la menace d'une nouvelle guerre en annonçant qu'elle interviendra sans tarder contre tout agresseur.

Les "Croix-de-feu" demandent une réforme gouvernementale

PARIS — Les démonstrations et désordres répétés indiquent que le gouvernement de trêve Doumergue rencontre de vives oppositions en certains milieux. Les "Croix-de-feu", groupe des vétérans, continue à faire appel en faveur de la "révolution nationale", en vue d'une réforme gouvernementale. Dans diverses villes de province, à Saint-Etienne, entre autres, les communistes et socialistes et les "Croix-de-feu" ont suscité des troubles. Ils ont construit des barricades, ont culbuté un tramway et l'ont incendié. Les policiers ont été les cibles vivantes de projectiles.

Le chef Larocque, des "Croix-de-feu", a déclaré devant 3,000 membres, à Marseille, que son groupe luttera en faveur d'un nettoyage gouvernemental et de la paix internationale. Il a ajouté que gauche comme droite ont trahi la France.

S. François d'Assise, patron des vétérinaires catholiques

TOULOUSE—Le bulletin de l'Association des vétérinaires catholiques annonce à ses membres que désormais saint François sera le patron de leur association. Le signe de cette protection consiste dans la reproduction, dans la page du bulletin, de la scène où saint François convertit le loup de Gubbio. Ce patronage, en effet, était tout indiqué. Saint François, le grand ami de nos frères les animaux, sera pour ces autres amis des bêtes que sont les vétérinaires, un modèle de douceur, de dévouement et aussi une vivante leçon pour s'élever de la création matérielle à son auteur, Dieu.

La police ne peut prendre les trois "juges de l'enfer"

PARIS—Comme s'ils étaient vraiment doués d'un pouvoir surnaturel, les "trois juges de l'enfer" ont réussi à faire parvenir plusieurs autres de leurs bombes à de grandes maisons parisiennes. La police de la capitale admet n'avoir aucun point de repère pour trouver la source de ces envois mystérieux qui ont semé l'émoi dans tout Paris.

Jusqu'ici dix machines infernales ont été découvertes et deux d'entre elles ont fait explosion. Elles avaient été mises à la poste en divers endroits de la ville, ce qui complique évidemment le travail de recherche.

La police est d'avis que ces méfaits sont l'oeuvre d'un seul homme, apparemment un maniaque exalté par l'affaire Stavisky et les autres crises qui déchirent actuellement la France.

La France et le blé canadien

PARIS—Si la France a doublé son tarif douanier sur le blé canadien, si, en d'autres termes, elle applique son tarif douanier général à ce blé, c'est conformément à l'accord franco-canadien de 1933, lequel stipulait que le Canada, pour continuer de bénéficier du tarif français minimum sur le blé, devrait appliquer un tarif préférentiel aux liqueurs et aux vins français avant la fin des douze mois qui s'écouleraient après l'entrée en vigueur de l'accord. Cette période de douze mois s'est terminée le 12 mai. La France a donné un délai de près d'un mois au Canada pour lui permettre de consulter la Grande-Bretagne, l'Australie et l'Afrique du Sud, conformément aux accords d'Ottawa. L'Afrique du Sud a, paraît-il, refusé catégoriquement de renoncer au tarif préférentiel que le Canada applique aux vins sud-africains, mais la Grande-Bretagne était disposée à renoncer à la préférence accordée à ses eaux-de-vie.

Dans le monde gouvernemental on fait remarquer que la mesure ne fait pas grand mal au Canada, parce que les exportations de blé canadien en France ont beaucoup diminué depuis quelques années. La France produit maintenant tout le blé qu'elle peut consommer.

L'oeuvre du chancelier Dollfuss

Le chancelier Dollfus qui, malgré les prévisions de la presse hitlérienne annonçant, depuis quinze mois, l'imminence de sa chute, se maintient depuis deux ans au pouvoir, vient d'entrer dans sa troisième année de gouvernement.

Les journaux commémorant cet anniversaire rappellent les principaux événements qui ont jalonné la carrière du chancelier.

Ils se résument ainsi:

Abaissement de l'orgueil des recteurs universitaires pangermanistes, signature de l'accord de Lausanne, restauration de l'autorité gouvernementale, dissolution des formations paramilitaires socialistes, puis du parti hitlérien, proclamation du caractère germano-chrétien de l'Autriche indépendante au Congrès catholique de Vienne, répression de l'insurrection social-démocrate de février, résistance héroïque et tenace contre le terrorisme financé par l'Allemagne, signature des accords de Rome, promulgation de la nouvelle Constitution; activité considérable de M. Dollfuss que n'interrompt même pas l'attentat du 3 octobre dernier, au cours duquel le chancelier fut atteint par une balle de revolver.

La troisième année de pouvoir du chancelier promet d'être aussi féconde. Elle sera marquée notamment par la mise en oeuvre de la nouvelle Constitution et la transformation de l'Autriche en Etat corporatif chrétien.

Publicité d'outre-tombe

D'après un journal californien, un imprimeur de San Francisco a fait graver sur la tombe de sa femme cette inscription-réclame qui laisse loin derrière elle celle de la veuve "continuant les affaires". La voici:

A la mémoire de Tabitha, femme de Moses Skinner, esq., éditeur du "Trombone". Prix de l'abonnement: 3 dollars par an, payable d'avance. Bonne mère, épouse exemplaire. L'Imprimerie est située au-dessus de l'épicerie Colmans, au deuxième étage. Frappez fort à la porte. Reçois nos regrets! On se charge de l'impression des ouvrages de ville.

Sans commentaires.. si cette nouvelle est réellement exacte

LE CHANGE

19 juin

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.9647
Franc suisse	0.3200
Belga belge	0.2301
Lire ialienne	0.0849
Couronne suédoise	0.2556
Couronne norvégienne	0.2499
Couronne danoise	0.2221
Mark allemand	0.3758
Couronne hollandaise	0.6678

LE MARCHE

19 juin

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.00—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$4.50—$5.25
Moyens	$5.50—$4.25
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.00—$4.75
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.15
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.50—$4.25
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.[illegible]—$1.15
Pour conserve	$1.0[illegible]—$1.50
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.[illegible]
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$15.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.50—$5.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$8.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.75
Très pesants	$5.75
Légers et maigres	$7.00—$8.10
Truies No 1	$5.75
Truies No 2	$5.25
Inférieurs	$4.00—$5.00
Verrats	$2.50—$4.00
Agneaux	
Bon poids moyen	$8.00
Ordinaires	$4.00—$6.00
Moutons	
Bon poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50
Bons, pesants	$1.75—$2.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.19
Crème—	
Table	.18
Spécial	.16
No 1	.14
No 2	.11
Oeufs (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, la douz.	.15
Grade B, la douz.	.14
Grade C, la douz.	.12

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.70
Alimentation—	
Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$23.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.85

..Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—

(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba—Sac de 90 liv.	.55
(Détail)	
Pommes de terre du Manitoba—Sac de 90 liv.	.60

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

109, Edifice Grain Exchange

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 17 juin 1934

GRAINS	Mardi 12	Mercredi 13	Jeudi 14	Vendredi 15	Samedi 16	Lundi 18
Blé No 1 Nord	78	76½	75¾	76⅞	76⅞	77¾
2 Nord	74¾	73⅛	72⅝	73¼	73⅝	74¼
3 Nord	71¾	70⅛	69⅝	70⅝	70⅝	71⅞
Avoine 2 CW	38⅝	37⅝	37¾	38⅜	38¾	39¾
3 CW	36⅝	35⅜	35⅝	36¼	36⅝	37⅝
Orge 3 CW	43⅛	42¾	43¼	43⅝	44	45
4 CW	40⅞	40¾	41⅝	42	42¼	43⅜
Lin 1 NW	164¾	161¼	161	161⅜	159½	162¾
2 CW	160¾	157¼	157	157⅜	155½	158¾
Seigle 2 CW	54⅜	53⅝	53⅛	54⅛	54	55⅛
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	78	76½	75¾	76⅞	76⅞	77¾
Avoine 2 CW	38⅝	37¾	37¾	38⅜	38⅝	39⅜
Orge 3 CW	43⅜	42⅞	43¼	43⅝	44	45
Lin 1 NW	164¾	161¼	161	161⅜	159½	162¾
Seigle 2 CW	54½	53⅞	53⅜	54⅜	54⅜	55½
Options						
Blé Juillet	78⅛	76⅞	76⅛	77	77	77⅞
Oct.	80⅜	78⅞	78⅛	79¼	79⅛	80⅛
Déc.	81½	79⅞	79	80	80	81
Avoine Juillet	39⅛	38⅛	38⅛	38¾	38⅞	39⅞
Oct.	38⅞	37[illegible]	37¾	38⅛	38⅜	38⅞
Déc.	37¾	37[illegible]	36⅞	37¼	37½	37⅞
Orge Juillet	43⅞	[illegible]	43⅝	44	44¼	45¼
Oct.	45½	[illegible]	45¼	45⅝	46¼	46¼
Déc.	45⅞	[illegible]	46¼	46¼	45⅝	46¾
Lin Juillet	164¾	161¼	161	161⅜	[illegible]	162¾
Oct.	165⅜	162¾	163	163½	[illegible]	165
Déc.	165	162	160	161	160	164
Seigle Juillet	55	54¼	53¾	54⅜	54⅜	55⅜
Oct.	57	56½	56¼	57	56⅞	58
Déc.		57⅝	57	57⅜	57⅛	59

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 50

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

Quoique ces heures de doute eussent quelque chose de cruel pour la conscience de Jacques, elles lui apportaient cependant quelque baume, on aime mieux avoir eu des torts involontaires envers ceux qu'on aime, que de croire à la certitude d'en avoir été trahi.

Une fois retrempée dans le sentiment de la confiance, son âme s'y abandonna volontiers; et quoiqu'il ne pût s'expliquer une suite de coïncidences accusatrices si extraordinaires, il sentit que ses soupçons injurieux et sa conduite aveugle faisaient naître en lui, de plus en plus, un remords invincible, cela lui semblait une illumination bienfaisante du ciel. Il demandait à Dieu d'éclairer davantage son esprit, de lui faire connaître l'innocence de sa fiancée et de la soulager s'il avait aveuglément déchiré son coeur.

XXII

Ce fut en s'entretenant de pareils sentiments, en sanctifiant son courage, par la prière, que Jacques passa les dernières heures qui lui restaient à vivre; l'image de ses parents dispersés, le spectacle de la Nouvelle-France menacée de toutes parts lui apparurent aussi bien souvent!... Sa dernière invocation fut pour ces objets de son culte et de son dévouement constant; avec quelle ardeur il demanda au ciel de les sauver des vengeances de l'Angleterre!...

Le dernier jour que l'on passe sur la terre est bientôt écoulé; aussi, quand l'heure fatale vint à sonner sur la tête du condamné, il la croyait encore éloignée. Personne n'était venu troubler son recueillement; et il en était bien aise, puisque nul n'avait de consolation à lui apporter.

Vers sept heures il entendit, comme la veille, un bruit inaccoutumé de pas, dans la pièce supérieure; mais le mouvement était beaucoup plus considérable; en même temps, la marche d'un corps nombreux, qui approchait de la maison vint ébranler le sol jusque dans son souterrain. Peu d'instants après, il vit se soulever la trappe du caveau et descendre devant lui l'échelle, qui cette fois, venait lui faire gravir les premiers degrés de l'autre vie: c'est ainsi qu'elle apparaissait à ses yeux. Il y monta avec fermeté; ses chaînes ne lui pesaient plus, il les entraînait par une force immortelle. Plusieurs soldats le reçurent sur le haut, et l'entourèrent; George était avec eux.

— Toujours cet homme!.. murmura Jacques avec quelque impatience, toujours devant mes yeux!... il me faudra donc le voir jusqu'à mon dernier soupir!.. Mon Dieu! mon Dieu!... j'ai besoin de vous jusqu'au bout!... Ne m'abandonnez pas.—En même temps il baissa les regards pour ne plus apercevoir l'officier.

— Allons! dit celui-ci, c'est l'heure de l'exécution, préparez-vous à la mort.

— Je suis prêt, monsieur, répondit Jacques d'une voix assurée.

— Auriez-vous quelque chose à me dire? ajouta le lieutenant, sur un ton qui ne manquait pas de bienveillance.

— Je suis prêt, monsieur, à me rendre au lieu désigné... je vous demande seulement de laisser ces derniers moments à mes réflexions!... il ne me reste rien à dire ici-bas...

— Alors, dit George, en se tournant du côté d'un fonctionnaire subalterne, ôtez-lui ses chaînes et faites la toilette...

Après l'avoir déchargé de ses lourdes entraves, cet homme enleva au condamné tout ce qu'il avait de vêtements sur la poitrine jusqu'au milieu du corps et lui relia le reste à la taille par une courroie; puis, après lui avoir croisé les mains derrière le dos, il les saisit fortement ensemble par le même lien qui lui ceignait le corps. Cette opération étant terminée, tous sortirent de la maison. Une escouade rangée sur deux files, le fusil sur l'épaule, les attendait à la porte; à l'avant étaient placés deux sapeurs tenant chacun une torche allumée; un autre attendait Jacques au centre de l'escorte; il portait un boulet rivé au bout d'une chaîne. Aussitôt qu'il vit le prisonnier rendu à son poste il vint se placer près de lui pour l'accompagner jusque sur la place du supplice. A cette époque, on faisait toujours suivre le condamné par tout ce qui devait servir à son châtiment.

George donna immédiatement le signal du départ, et un tambour se mit à battre la marche.

La ferme de Marie était située à l'autre extrémité du village, à l'écart, près de la rivière; il fallait par conséquent pour y arriver, parcourir de nouveau tout cet espace que Jacques avait franchi à son retour, repasser devant la maison des Landry. Jacques redoutait cette épreuve plus que toute autre.

L'atmosphère était pesante et la nuit obscure comme au soir du départ de 1749. La pluie menaçait; on n'entendait pas un souffle de vent; le son mat du tambour et le bruit cadencé des pas de la troupe couraient plus loin sous ce ciel chargé. Les femmes, prévenues d'avance de l'heure de l'exécution, avaient éteint les lumières de leurs demeures, par un instinct singulier de leur frayeur, comme si elles eussent craint d'être criminelles, en éclairant ce convoi du supplice, comme si elles eussent voulu prendre d'avance le deuil de celui qui allait être injustement exécuté. Cependant, leur curiosité les portait malgré elles aux carreaux de leurs fenêtres, et la lueur passagère des flambeaux révélait leur présence dans l'ombre épaisse de leurs habitations. C'était quelque chose de bien sinistre à voir que tous ces visages pâles et stupéfiés, groupés comme des images de mortes dans ces tableaux de nuit!

Le moment vint bientôt de défiler devant la maison des Landry. Jacques et le lieutenant sentaient également le froid gagner le foyer de leur vie. Ni l'un ni l'autre n'osaient détourner le regard, pour s'assurer si quelqu'un de la famille n'était pas là, comme ailleurs, pour les regarder passer. On devine le motif de crainte chez George: il redoutait les yeux vengeurs de Marie pendant qu'il conduisait son fiancé à la mort, sans consolation, comme il l'avait dit; quant à Jacques, il aurait voulu ignorer la présence ou l'absence de Marie... S'il l'eût vue, froide spectatrice de son convoi funèbre, il aurait été tenté de la maudire; s'il ne l'eût pas aperçue, il l'aurait encore accusée... et dans ce moment il voulait garder la paix de son âme. Et c'était une bonne inspiration du ciel... car personne ne se tenait penché sur les chassis de cette demeure, pour le voir s'acheminer vers la mort. Cependant, malgré ses bonnes résolutions, Jacques ne put s'empêcher de le constater d'un coup d'oeil; mais il fut plus fort qu'il ne l'avait prévu et au lieu de jeter sur ce toit des paroles de malédiction, ses lèvres murmurèrent ces quelques mots, pendant que ces yeux se reportèrent vers le ciel!

—Mon Dieu, vous pardonnez, vous, aux coeurs qui faiblissent comme aux accusateurs injustes;... et vous seul pouvez savoir quand les hommes sont coupables... Et puis, vous entourez notre vie de terribles mystères!... c'est sans doute pour nous conduire malgré nous dans les voies de votre Providence... Eh! bien, soyez-en béni!

Après vingt minutes de marche, la troupe se trouva sur le terrain désigné par la justice et Jacques revit pour la première fois l'habitation de son père...

On se rappelle que la famille Landry l'avait fait transporter près d'un bosquet d'arbres qui abritait une petite élévation; c'est sur la partie culminante de ce coteau, que le prisonnier fut conduit. Aussitôt qu'il s'y fut arrêté, l'escorte forma une demi-circonférence autour de lui, le laissant adossé au bosquet, le visage tourné vers la maison. En même temps, les deux sapeurs chargés d'éclairer l'exécution vinrent se poster sur ses côtés, à une petite distance; huit hommes de l'escouade s'avancèrent en avant et se fixèrent à trois pas de lui, et George prit place au bout de leur ligne pour donner le dernier commandement.

Tout le monde était à son poste; l'officier regarda sa montre, il restait encore dix minutes pour neuf heures; il fallait attendre le coup de canon de rappel, pour ordonner la décharge.

—Monsieur le lieutenant, dit Jacques, aussitôt qu'il vit le calme rétabli, j'ai une faveur à vous demander si cela n'est pas contraire à vos instructions...

—Quelle est-elle? répondit George.

—Je voudrais mourir à genoux.

—Cela est indifférent: mettez-vous sur ce banc qui vous touche.

C'était celui qui servait jadis à la fête des anciens. Il s'y installa c'était maintenant son gibet.

—Il vous reste dix minutes pour vous recueillir, ajouta le lieutenant.

Le condamné promena son regard sur toute la scène qui se développait autour de lui; le site qu'il occupait était assez élevé, et la lumière assez vive pour lui permettre d'apercevoir les premiers plans du tableau, la maison paternelle, les dépendances de la ferme et la rive de la Gaspéreau vaguement dessinée dans ses ombrages de saules et de trembles frissonneux. Dans ce moment, une brise de la mer agitait toute une feuillée mobile et lui faisait rendre son plus triste gémissement. La mère Trahan avait bien fermé tous les volets pour être moins effrayée, ce qui donnait à la chaumière une apparence inhospitalière qu'elle n'avait jamais eue. On ne fermait les volets, autrefois, que pour se garantir contre les gros orages: la crainte des tueurs d'hommes ou d'autres malfaiteurs n'avait pas encore appris à prendre ces précautions humiliantes pour l'humanité.

Jacques se sentit ébranlé par cette vue; tout cela lui remémorait trop de souvenirs!... Il ferma les yeux un instant; il sentait ses larmes y monter et c'était mal se présenter devant la mort et devant des soldats quand il les avait si souvent bravés.

Un court moment de résistance entre l'homme de résolution et l'homme sensible suivit ce dernier coup d'oeil jeté sur un séjour chéri; après quoi, Jacques articula fermement ces quelques mots:

—Si, dans mon coeur ou dans mes paroles, j'ai fait à quelqu'un une injure que j'ignore, une injustice involontaire, je lui en demande pardon.. Maintenant, mon Dieu, je vous offre ma vie pour le salut de mon pays; délivrez l'Acadie! sauvez la Nouvelle-France!

Comme il cessait de parler, une lueur rapide passa sur les nuages abaissés du ciel: c'était l'éclair du canon de neuf heures. George fit entendre un premier commandement, et les huit soldats abaissèrent leurs fusils sur la poitrine de leur victime. Le lieutenant allait probablement dire quelques mots avant le signal de décharge; il paraissait pris de pitié et de remords devant cet homme agenouillé devant la mort; mais un bruit soudain attira l'attention générale du côté de la maison; la porte s'était ouverte avec fracas, et Marie, enveloppée de la tête aux pieds dans un grand châle noir, s'élança dehors. La mère Trahan et Pierriche, entraînés par son mouvement, essayèrent un instant de la retenir.

—Arrêtez, arrêtez! criaient-ils ensemble. Ah! mon Dieu! mon Dieu! ils vont vous tuer! Notre maîtresse vous voulez donc mourir?

—Laissez-moi, dit Marie, ne me suivez pas plus loin!

Et en même temps, elle leur rejeta son châle que Pierriche retenait encore, peu disposé qu'il était à obéir. En la voyant sortir des plis de cette sombre draperie, les deux fidèles serviteurs tombèrent à terre comme évanouis, pour prier, pour ne pas voir... car ils venaient de comprendre la résolution de leur maîtresse. Elle était revêtue de ses habits de noce, la tête parée de sa couronne de fleurs blanches toute brillante de l'éclat de ses vêtements.

—Où allez-vous, malheureuse? s'écria George en la voyant passer devant lui.

—Je vais mourir avec mon fiancé! Je suis la cause de sa mort, je veux la partager.

—Insensée, que faites-vous?... et vos parents, votre mère!...

—Ah! oui! mes parents ma mère... ma mère!...c'est cruel à vous de me les rappeler ici!... Dieu les protégera!...et puis, ils ont d'autres enfants, d'autres soutiens, eux... ils ont des amis... vous n'avez pas pu leur faire croire qu'ils étaient traîtres par tout le monde... Mais lui... vous lui avez tout ravi!...je viens lui prouver au moins qu'en lui jurant ma foi de fiancée j'étais prête aussi à remplir tous mes serments d'épouse!... Je veux le suivre jusque dans la mort.

—Mais cela n'est pas bien, retirez-vous, c'est un crime!...

—Un crime!... vous appelez cela un crime, vous!...vous vous y connaissez! Non, non, vous m'en avez fait un devoir en ne me laissant que cette voie pour regagner son estime et lui montrer mon innocence!...Si c'est un crime, eh! bien, il n'appartient qu'à votre conscience, et vous le porterez!...

En lançant ces dernières paroles, Marie écarta de la main les fusils que les soldats tenaient toujours dirigés sur Jacques, et elle se trouva pressée entre les armes et lui.

—Jacques, lui dit-elle, avec une douceur angélique, je t'avais voué ma vie...je te l'apporte... Ce n'est pas le temps de me disculper; j'avais demandé à cet homme de le faire, lui qui m'avait, par un mensonge, attiré la disgrâce: il ne l'a pas voulu... Je viens te redemander ton estime, à cette heure, avec mon sang!... Jacques, tu as cru avoir des motifs suffisants pour me repousser à ton arrivée, pour douter de ma parole, pour briser des liens qui nous unissaient; moi, je n'en aurai jamais pour accepter la séparation de nos deux coeurs; pour le tenir libre de tes engagements. Je t'avais promis d'être à toi le jour de ton retour...me voici!... Regarde, j'ai mes habits de noce, je suis prête à monter à l'autel. Aujourd'hui, tu ne peux me repousser, tu as les mains liées, et si ton coeur veut me rejeter encore, ton sang, lui, sera moins cruel: il coulera dans le mien, nous serons mariés dans la mort!... et Dieu, qui a compté toutes nos larmes et qui a lu toutes nos pensées, bénira notre union, là-haut! Jacques, là-haut!... Maintenant, ajouta-t-elle en se retournant du côté du lieutenant, commandez à vos hommes!...

Puis elle s'attacha éperdument à la poitrine de son fiancé. Jacques laissa courber sa tête vers la sienne, et elles s'unirent pour l'éternité... Il était suffoqué, il ne put articuler que ce mot: "Marie!"...

L'ange qu'il avait appelé pour embellir sa mort était venu...

(A Suivre)

Parlement Fédéral

ON REVISE LA LOI ELECTORALE

Les deux partis sont d'accord pour accomplir cette réforme—Une liste d'électeurs permanente avec une refonte annuelle

OTTAWA—Le travail législatif de la session avance à grande allure et l'on entrevoit la fin.

Le gouvernement avait annoncé depuis assez longtemps son intention de proposer au Parlement une révision de la loi électorale.

Le ministre de la Justice, M. Guthrie, vient de soumettre à la Chambre des Communes non pas précisément le projet de loi en question mais une résolution budgétaire qui s'y rapporte. Après un débat qui a duré presque toute une après-midi, la résolution budgétaire a été adoptée.

Elle se lit comme suit: "Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi relatif au droit de vote des électeurs à l'élection des membres de la Chambre des Communes, afin de décréter la nomination, les traitements, les honoraires et les dépenses d'un commissaire fédéral du droit électoral, d'un secrétaire, d'un registrateur, de recenseurs et d'autres fonctionnaires, et pour prescrire l'impression de listes d'électeurs et d'autres documents".

Liste permanente

L'intention du gouvernement, c'est de pourvoir à l'établissement de listes d'électeurs qui soient continuellement disponibles, à l'occasion d'élections générales par suite de la dissolution du Parlement, ou encore à l'occasion d'élections complémentaires. Avec la loi actuelle, le délai est d'environ soixante jours entre la dissolution du Parlement et la tenue d'un scrutin. En mettant les choses au mieux, à la condition que tous les rouages de la loi marchent à la perfection, le délai peut être réduit à 54 ou 55 jours. Dans le cas d'une élection complémentaire, le délai entre la date de l'émission des brefs électoraux et la date du scrutin peut être réduit à 48 jours. Mais encore faut-il, pour qu'il en soit ainsi, qu'il ne se produise pas d'anicroches.

Le bill ministériel propose la nomination d'une commission fédérale du cens électoral. Sa principale fonction sera de voir à la préparation des listes d'électeurs. Dès que la présente session sera prorogée, le nouveau commissaire se mettra à l'oeuvre. Dans chaque circonscription, il devra nommer un reviseur et celui-ci s'occupera de la préparation et de la révision de la liste pour cette circonscription. La préparation des premières listes donnera lieu à un véritable recensement électoral. Des recenseurs iront de maison en maison pour dresser les listes. Une fois les listes fabriquées par les recenseurs, le reviseur dans chaque circonscription procédera au travail de revision. Puis les listes seront adressées au commissaire du cens électoral, à Ottawa.

Le bill stipule qu'une révision des listes d'électeurs doit se faire chaque année. Une fois les listes dressées et revisées, elles seront imprimées à Ottawa et elles seront ainsi permanemment disponibles dans le cas d'une dissolution du Parlement ou de la tenue d'élections complémentaires.

Le ministre e la justice reproche à la presse d'avoir prêté au gouvernement l'intention qu'il n'a jamais eue de priver de leurs droits électoraux les citoyens canadiens qui ne sont familiers ni avec la langue anglaise ni avec la langue française.

M. Mackenzie King

Le leader libéral dit qu'il approuve le bill à la condition qu'il y ait deux commissaires fédéraux du cens électoral, deux reviseurs dans chaque circonscription électorale et que les décisions des revisieurs soient sujettes à appel.

M Mackenzie King laisse entendre bien clairement que l'un des deux commissaires fédéraux du cens électoral et que l'un des deux reviseurs dans chaque circonscription devraient être des représentants de l'opposition.

Mais qu'est-ce que l'opposition dans le Parlement actuel? Est-ce la gauche libérale? N'est-ce pas aussi la gauche cécéeffiste?

La gauche cécéeffiste, par la voix de M Robert Gardiner, député d'Acadia, et de M. Garland, député de Bow-River, a vigoureusement protesté parce que le premier ministre ne l'avait pas appelée en consultation.

M. Mackenzie King dit que le gouvernement a prévenu la Chambre quand le chef de l'opposition a été appelé en consultation.

Le premier ministre explique de son côté qu'il n'y a qu'une opposition qui compte au point de vue de la loi, l'opposition officielle. Si le gouvernement devait tenir compte de tous les groupes qui existent en Chambre il n'en finirait pas.

Tous d'accord

Le gouvernement accepte deux des suggestions qui ont été faites par M. Mackenzie King. Le bill pourvoit à la nomination de deux recenseurs pour chaque bureau de votation. Il stipule aussi que la décision du reviseur qui sera désigné dans chacune des circonscriptions électorales ne sera pas finale à propos du droit de vote d'un citoyen mais qu'il pourra y avoir appel de la décision d'un reviseur auprès d'un tribunal local, un county court judge ou un juge de la cour supérieure.

A propos des recenseurs, le gouvernement semble bien disposé à se rendre au désir du leader libéral. M. Guthrie ne peut encore dire au juste comment les deux recenseurs de chaque circonscription seront nommés mais il laisse entendre que l'un des recenseurs sera désigné par le député et l'autre, par son adversaire

La Cécéffe

Mais dans le cas où un député aurait à faire face à plus d'un adversaires, lequel de ceux-ci aura le droit de désigner le deuxième recenseur? Il s'agit là d'un problème délicat et que le gouvernement n'a pas encore résolu. Les gens de la Cécéffe ne lui permettront probablement pas un projet de loi qui ne leur reconnaîtrait pas les mêmes droits qu'aux deux autres partis.

Les lois actuelles ne reconnaissant que deux partis à la Chambre des Communes, le parti ministériel et l'opposition officielle. Mais les lois ne correspondent plus aux faits. En marge de l'opposition officielle il existe maintenant une opposition qui compte pour la peine: les gens de la Cécéeffe, les travaillistes, les indépendants.

La nouvelle loi électorale que le gouvernement veut faire voter reconnaîtra-t-elle tous ces groupes?

NOUVELLES DE PARTOUT

En l'honneur de Jean Nicolet

SAULT-SAINTE-MARIE, Ont. — On fêtera avec beaucoup d'éclat le mois prochain le troisième centenaire de la découverte attachée au nom de Jean Nicolet, celle du lac Michigan. Des messes solennelles marqueront les fêtes. Mgr Hunt, de Détroit, prononcera un sermon à l'ouverture des fêtes, le 1er juillet.

Une lettre pastorale du Cardinal Villeneuve

QUEBEC—Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, vient de publier une lettre pastorale dans laquelle il rappelle les mérites et les vertus des serviteurs de Dieu qui fondèrent l'Eglise catholique au Canada, et loue les martyrs, les missionnaires, les religieux et autres fidèles qui ont transporté la semence de la Foi de France en Canada. La lettre exprime les sentiments de gratitude et de vénération envers les hommes et les femmes qui déposèrent la semence de la Foi au pays. Elle rappelle la mémoire de Mgr de Laval, de Marie de l'Incarnation, de Marguerite Bourgeoys, de Catherine de Saint-Augustin, de Jeanne Mance, Madame de la Peltrie, Madame d'Youville et d'autres. Le Cardinal demande une croisade de prières, afin que le Seigneur glorifie son Eglise du Canada en glorifiant les saints qu'il a donnés à ce pays.

Quatre docteurs en droit à l'Université d'Ottawa

OTTAWA—L'Université d'Ottawa, a conféré, le 17 juin, le titre honorifique de docteur en droit à quatre personnalités canadiennes éminentes, dont deux religieux, en reconnaissance de leur valeur. Ce sont M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal; M. François-G. Audet, des Archives nationales, historien et biographe de mérite; le R. P. Adrien Morice, O.M.I. de Winnipeg, historien, et le juge F. J. Hughes, de la Cour suprême du Canada, d'Ottawa.

La cérémonie annuelle de la collation des diplômes a eu lieu le dimanche 17 juin, au théâtre Capitol, et a revêtu, comme d'habitude, beaucoup de solennité.

Onze sièges vacants au Sénat

OTTAWA—Avec la mort du sénateur Rankin, médecin de Stratford, Ontario, et ancien député libéral aux Communes, il y a maintenant 11 sièges vacants au Sénat: 2 pour la Nouvelle-Ecosse; 3 pour le Nouveau-Brunswick; 3 pour la province de Québec; 2 pour Ontario et 1 pour le Manitoba.

Les sénateurs conservateurs sont en majorité au Sénat avec 49 contre 36 libéraux.

Inspecteur des fermes des Oblats dans le Nord

EDMONTON—Le R. P. A. Dutilly, O.M.I., qui vient d'obtenir le titre de licencié en Science agricole de l'Université de Montréal, après deux ans d'études à l'Institut agricole d'Oka, partira bientôt d'Emonton pour aller faire l'inspection, au point de vue agricole de toutes les fermes attachées aux missions des RR. PP. Oblats dans l'Athabaska-Mackenzie. Le Père Dutilly fera cette tournée au bénéfice des missions, à titre d'envoyé spécial du département des Affaires Indiennes du gouvernement fédéral.

Grève des internes d'hôpitaux à Montréal

MONTREAL — Les internes de l'hôpital Notre-Dame, au nombre de 28 ont préféré démissionner plutôt que de cesser la grève qu'ils ont commencée à minuit, le 14 juin, en signe de protestation contre l'admission à l'internat, à l'hôpital Notre-Dame, de l'étudiant israélite Sam Rabinovitch.

Les autorités de Notre-Dame ont tenté vainement de faire reprendre le travail aux internes. Devant le refus de ceux-ci à cesser la grève, ils les ont priés de démissionner.

Tous les internes, médecins ou étudiants, attachés aux hôpitaux universitaires, ont cessé tout service hospitalier en signe de protestation contre la présence à Notre-Dame de M. Sam Rabinovitch. Ce dernier a dû démissionner et les internes ont été immédiatement réinstallés.

Le parti des réformistes

MONTREAL —Le programme du troisième parti provincial vient de voir le jour.

M. R.-L. Calder, le principal lieutenant de M. Camilien Houde, et directeur de la Ligue des Réformistes, n'est pas le chef du troisième parti. Son animateur semble être M. Aimé Guertin, député de Hull, qui a quitté récemment le parti conservateur.

Le programme du parti serait suivant les grandes lignes que voici:

1) Rappel des lois arbitraires qui violent les droits des citoyens;

2) Obliger les détenteurs de baux sur les limites forestières, de terres publiques et de pouvoirs hydrauliques à les remettre au gouvernement;

3) Enquête complète et sans pitié dans tous les contrats du gouvernement signés depuis les derniers vingt-cinq ans;

4) Etablissement d'un système de comptabilité gouvernementale honnête.

De Montréal à Vancouver en dix-neuf heures

CALGARY—Les aviateurs canadiens espèrent pouvoir dans un avenir rapproché établir un service transcontinental de transport aérien qui permettra de faire en 19 heures, le voyage de Montréal à Vancouver.

Le chef d'escadron A.-T. Crowley, surintendant de la règlementation aérienne à Ottawa, a déclaré aujourd'hui que ce projet sera réalisé dès que les conditions économiques le permettront et que tous les plans sont prêts.

Ce service aérien ne fera tout d'abord que le transport de la poste et de certaines catégories de marchandises, mais le transport des voyageurs y sera adjoint par la suite. Les avions auraient une vitesse moyenne d'au moins deux cents milles à l'heure.

L'habit de M. Roosevelt

A la réception annuelle de la presse, qui vient d'avoir lieu à la Maison Blanche, M. Roosevelt parut en tenue de soirée, à la grande déception de nombreux invités, qui, ayant compris que le Président, dans un esprit démocratique, interdisait l'habit, étaient venus, d'aucuns en redingote, d'autres en vestons.

Le lendemain, les journalistes se réunissaient en congrès, en présence de M. Roosevelt. "Monsieur le Président, demanda un journaliste, pouvez-vous dire pourquoi vous étiez hier soir en habit? Vous nous avez pris par surprise!" M. Roosevelt, embarrassé, se tira d'affaire en répondant: "C'est ma femme, oui, ma femme, qui a cru bien faire en m'imposant la tenue de soirée! Mais vous pouvez être tranquilles, je ne recommencerai pas." Les journalistes rirent et s'en allèrent rassurés.

La presse du Reich se meurt, faute de lecteurs

Du Petit Parisien:

Depuis longtemps déjà, les dirigeants du régime naziste s'inquiètent des manifestations de phtisie galopante dont est visiblement atteinte la presse allemande.

La Gazette de Voss a demandé naïvement à ses lecteurs si les journaux allemands n'étaient pas, par hasard, ennuyeux.

Le Führer, lui-même, a reconnu dans une interview, que la lecture de quinze journaux dont le contenu est identique ne saurait constituer une distraction. Le Dr Goebbels, parlant, dernièrement, aux gazetiers allemands, leur a reproché leur manque de courage dans la critique à l'égard du régime et la monotonie qui résulte de la présentation des journaux.

Les chefs du nazisme s'aperçoivent que l'outil dont ils se sont emparés —la presse—se brise dans leur main et que le public, saturé, rejette la propagande à doses massives qui lui est servie deux fois par jour, dans les feuilles publiques.

La situation de la presse allemande est, en effet, sérieuse, puisqu'à Berlin même plus d'un demi-million de sujets d'Hitler ont purement et simplement cessé de lire les journaux.

AU SACRE-COEUR

Le Saint Jean-Baptiste

Tous savent, sans doute, que les 22, 23 et 24 juin prochain, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface et de Winnipeg célébreront conjointement la grande fête nationale des Canadiens français. Cette année, cette fête coïncide avec le centenaire de la fondation de la première Société Saint-Jean-Baptiste du Canada et le quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques-Cartier au pays. C'est pourquoi notre fête nationale revêt, en 1934, un cachet tout particulier.

A cet effet, la Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg invite personnellement tous les Canadiens français de la ville à venir participer à ces grandioses célébrations. Elle invite surtout nos Canadiens à fortifier ses rangs et à prendre part à la procession qui aura lieu à Saint-Boniface le 24 au matin. Pour cela, que tous se rendent, à neuf heures précises, sur les terrains de l'ancien collège, près de la rue Saint-Jean-Baptiste. Il y aura des inscriptions qui indiqueront où doivent se grouper les Canadiens français de Winnipeg, sous la direction de M. Aubin. De là, tous se rendront en corps, à la Cathédrale où ils assisteront à la grand'messe solennelle.

Que tous les Canadiens-français se fassent donc un devoir d'assister au moins à cette partie religieuse de nos fêtes nationales. Que ce soit pour vous un point d'honneur d'être fidèles au rendez-vous, à neuf heures, le 24, dimanche prochain. Ainsi les nôtres montreront publiquement qu'ils ont encore au coeur cette belle et noble fierté nationale, religieuse et française qui les a toujours si bien caractérisés.

Programme des fêtes

Le 22 juin, vendredi soir, à 8 h. 30, discours, feu de la Saint-Jean, chants du folklore, chorale du Sacré-Coeur.

Le 23 juin, dans l'après-midi et la soirée: Grand pique-nique; jeux, courses, rafraîchissements etc.

Le 24 juin, matinée, neuf heures: Groupements de tous les Canadiens-français de Saint-Boniface et de Winnipeg, sur le terrain de l'ancien collège, d'où procession jusqu'à la cathédrale, par les rues Provencher et Taché.

A dix heures trente: Grand'messe et sermon de circonstance.

• • •

Edouard Chauvin

Edouard Chauvin, fils de Mme R.-A. Chauvin, 568, rue Balmoral, est mort vendredi soir, à l'hôpital de la Miséricorde, à l'âge de 17 ans. Il n'a été malade que quatre jours. Il a succombé à une attaque de méningite aiguë.

Né à Eastman, P.Q., il n'avait que deux ans lorsqu'il arriva à Winnipeg avec ses parents. Il fut élève de notre école du Sacré-Coeur, puis du Collège de Saint-Boniface. En janvier dernier il entra à l'école de Commerce Angus. Fidèle au Sacré-Coeur, il s'y était fait un nombreux groupe d'amis. Dieu l'appela à lui, lorsqu'il n'était qu'à la fleur de l'âge; que sa Sainte Volonté soit faite. Il laisse sa mère et trois soeurs: Germaine, Mme C. Roy, et Mme I. Desharnais. Les funérailles ont eu lieu à l'église du Sacré-Coeur, lundi matin; le corps fut inhumé dans le cimetière Sainte-Marie. R. I. P.

Nous offrons à la famille éplorée, nos plus vives sympathies.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Malgré les circonstances adverses, Mme Henri Bédard, organisatrice du pique-nique dimanche dernier, a obtenu des résultats satisfaisants.

Aux différents comptoirs présidaient Mmes E. Morin, Cossette, J.-M. Rodrigue, N. Rodrigue, T. Pelletier, W. Hamilton et N. Prud'homme.

La Fédération remercie vivement Mmes W. M. McKenzie et E. Blanchard qui ont si généreusement mis leur propriété à sa disposition. Elle remercie non moins sincèrement les Enfants de Marie de St-Boniface, les messieurs et dames qui se sont dévoués, ainsi que les donateurs des différents objets.

Remarqués sur le terrain du pique-nique plusieurs prêtres parmi lesquels le R. P. Vézina et M. l'abbé Cournoyer, curé de Fort Garry.

Nous avons en mains le résultat de la quête pour les colonies de vacances, excepté cependant celui des écoles. St-Boniface a donné $59.70; St-Vital $61.52, et Norwood $106.55.

Ch. M.

L'enquête sur la maison Eaton

OTTAWA — Le comité Stevens continue son enquête sur la maison Eaton.

Depuis deux ou trois ans la pratique a été dans toute l'organisation Eaton de réduire les salaires aux minimums prévus par les lois ou tout près de ces minimums, ont dit les enquêteurs, mais on n'a pas enfreint les lois provinciales sur les salaires.

M. Richardson cite des chiffres sur l'établissement de Winnipeg, et M. Sommerville, avocat du comité, fait remarquer que c'est de 1929 à 1933 une diminution de $1,400,000 dans les salaires ou 37%, et une diminution de 28% du personnel (salaires, de $3,780,885 à $2,376,960; personnel diminué de 6,469 à 4,646).

Il n'y a pas de travail à la pièce à la manufacture de Winnipeg. Cette manufacture emploie 258 ouvriers; là-dessus 73 gagnent $12 ou moins par semaine; 70, de $12 à $12.99; 28, de $13 à 13.99; 40, de $14 à $15.99, et 47, de $16 en montant. Ce sont là les taux, mais pas les salaires réellement payés. Une semaine de septembre 1931, 8.34% des ouvrières recevaient moins que $12, et en avril 1933, ce total était monté à 25.04. On a cité un cas qui montre que cette proportion est renversée quant aux ouvriers. Les ouvriers sont mieux payés à Winnipeg qu'à Toronto, mais les ouvrières le sont moins bien. Le témoin dit que cela est dû à la loi du salaire minimum de l'Ontario. A Regina aussi le personnel et les salaires ont diminué de 1929 à 1933.

On cite des chiffres sur l'établissement de Winnipeg, le plus prospère de l'organisation Eaton; il a fait des profits depuis 1924. Ce magasin a 57 rayons; 38 ont fait des profits en 1933 et 19 des pertes. Malgré la baisse des ventes la division de Winnipeg du comptoir postal a fait des profits chaque année depuis 1924.

WINNIPEG

Recensement des Vétérans sans emploi

Les Vétérans des armées britanniques et alliées prennent cette semaine le recensement de leurs membres sans emploi à Winnipeg et dans ses banlieues. Tous les anciens soldats qui chôment actuellement sont priés de se faire inscrire. Il est entendu que l'invitation s'adresse à tous sans exception, qu'ils fassent partie de la Légion Canadienne ou non. Chaque vétéran peut accomplir cette formalité là où il lui est le plus facile de le faire, dans les différentes branches de la Légion, dont les principales sont: Vétérans impériaux, 183, avenue McDermot; Réservistes français, 91, rue Albert; Norwood, 134, rue Marion; Réservistes belges, avenue Provencher.

Nouveau président de l'Université du Manitoba

M. Sidney E. Smith, de Halifax, doyen de la faculté de droit de l'Université de Dalhousie, a été choisi comme président de l'Université du Manitoba, pour succéder au Dr James A. MacLean, qui a démissionné l'hiver dernier. Le nouveau président est bien connu surtout dans la profession légale; il est depuis plusieurs années secrétaire de la conférence des commissaires de l'uniformité des lois, dont l'hon. W.-J. Major, procureur général du Manitoba, est actuellement le président. Agé de 37 ans, M. Smith sera le plus jeune président universitaire du Canada.

Pour le 14 juillet

Les Français et les amis de la France se proposent de célébrer, comme de coutume, la fête nationale du 14 juillet. Il y aura le banquet traditionnel, le samedi soir, à l'hôtel Marlborough (prix du billet, $1.50). Le dimanche, à 10 h., messe dans la chapelle du Collège de Saint-Boniface.

Le supérieur général des Basiliens à Winnipeg

Le Très Révérend Archimandriste Dionysius Demetrius Tkachuk, supérieur général de l'Ordre de Saint-Basile-le-Grand, du rite ruthène, est en ce moment l'hôte des Pères Basiliens, 612, avenue Flora. Il se rendra de là dans l'Alberta, puis aux Etats-Unis, pour visiter les monastères basiliens.

Votre abonnement est-il à la veille d'expirer? Hâtez-vous de le renouveler.

La convention de la C.C.F. le mois prochain

La convention annuelle de la C.C.F. se tiendra à Winnipeg les 17, 18 et 19 juillet. Ce sera la seconde réunion annuelle du nouveau parti politique, la première ayant eu lieu l'an dernier à Régina. On attache une grande importance à cette convention du fait que les élections fédérales peuvent se produire d'un moment à l'autre.

De Québec à Vancouver à pied

Armand Tessier et Paul Sanfaçon, deux jeunes Québecois, sont en route pour Vancouver où ils se rendent à pied, pour gagner le prix offert par un club sportif de Québec à qui brisera le record du voyage de 4,000 milles entre les deux villes, qui est actuellement de 91 jours. Tous les deux sont en excellente santé et comptent bien sortir vainqueurs de l'épreuve. Bon succès!

PETITES NOTES

Les élèves d'Yvonne Thibault donneront un récital à l'Académie Ste-Marie, le jeudi 21 juin et à l'Académie St-Joseph le vendredi 22.

Le lancement d'un livre

Les éditeurs américains ont le sens de la publicité. Voici comment l'un d'entre eux a trouvé le moyen de lancer un ouvrage qu'il vient de publier. Il a introduit sciemment dans le livre une faute d'impression et il a annoncé, par la voie de la presse, qu'il donnerait une prime de trente mille dollars au premier lecteur qui découvrirait cette faute d'impression.

Les suites ne se sont pas fait attendre: en quinze jours, deux cent mille exemplaires ont été vendus. C'est un ouvrier de New-York qui a touché la prime.

Mais que serait-il advenu si plusieurs fautes d'impression s'étaient trouvées dans l'ouvrage?

Un pareil moyen de publicité suppose de bien impeccables correcteurs.

S'ENNUYER

Je m'ennuie...

Il n'y a pas à dire, ce mot dont la seule évocation m'indignait autrefois, que je considérais comme synonyme de lâcheté, de laisser-faire, d'enlisement, ce mot est le terme juste qui me convient aujourd'hui. Le constater m'humilie; ce n'est pas une raison pour que ce ne soit pas.

Constatons-le donc: je m'ennuie. Si cette affirmative me révolte, tant mieux, c'est que ma volonté n'y souscrit pas encore pleinement; si elle m'humilie, mieux encore: "O Dieu, vous ne méprisez pas le coeur contrit et humilié."

Mais il ne suffit pas de constater le fait, il me faut en chercher la cause afin d'y remédier. Je veux voir clair en moi.

D'abord, qu'est-ce que l'ennui? Larousse le définit: "lassitude morale, produite par le désoeuvrement"; et l'étymologie qu'il en donne est effrayante: **in odium, en haine**... O mon Dieu, quel abime! En haine à quelqu'un?... A qui donc?... Ayez pitié de moi... En haine de quelqu'un? ou de quelque chose?... Oui, ce serait plutôt cela, je l'espère: en haine de l'effort. L'ennui! ce **taedium vitae** dont parlait Lucrèce, ce dégoût de la vie, qui est un manque de foi..., un manque d'espérance..., un manque de charité..., et qu'il ne faut pas confondre avec le désir de Dieu dont "se languissaient" les saints et que le langage enfantin adapte si gentiment à sa mesure: "je m'ennuie de vous".

Oh! si ce n'était que "l'ennui de Dieu" dont je souffre, comme je m'en consolerais aisément! comme je m'en réjouirais même!... Mais, allons au fond de notre examen: pourquoi m'ennuyé-je?...

Parce qu'il pleut depuis deux jours?... parce que le paysage est maussade sous l'averse qui ruisselle et qui fait la boue..., de la boue grise et gluante?... Enfantillage. Grâce à Dieu, je ne suis pas encore à la merci de mes nerfs.

Parce que je suis fatiguée, malade peut-être?... Je ne le crois pas; tout me paraît normal en moi. Alors? l'âme?... Evidemment. C'est l'âme qui souffre, qui a besoin de quelque chose, qui n'a pas ce qu'il lui faut. Et je songe au conseil du bon saint François de Sales, qui nous recommande d'être compatissant envers nous-même: si le corps est déprimé, il faut le remonter par quelque réconfort, par quelque douceur même; si c'est l'âme, par quelque lecture tonifiante et agréable...

J'y suis. Qu'ai-je fait pour mon âme depuis quelques jours? Mes prières habituelles; oui, sans doute. Mais ma messe, ma communion?... je les ai négligées; à cause de la pluie, de la boue, de la longueur de la route par les mauvais chemins... Et je m'étonne de dépérir d'inanition, de n'avoir goût à rien, de m'ennuyer!

O mon Dieu, c'est faute de vous que je dépéris. Pardon. Redonnez-moi le goût de vous, de votre amour, de la générosité, du sacrifice qui est notre meilleure manière d'aimer; le goût de vous servir, de me dévouer, de travailler pour vous.

Et si "le temps me dure", si je "m'ennuie" encore, oh! faites que ce soit de vous!

Mères, faites prier vos petits enfants

Parmi tous les spectacles que peut offrir le genre humain, en est-il un plus aimable, plus doux, plus touchant, que l'enfant en prière?

Sa mère l'a mis à genoux, le tient embrassé et ses petites mains sous les siennes. Elle lui fait redire une à une les paroles de la courte oraison.

S'il est tout petit, quelques mots; par exemple, le cri naïf: "Mon Dieu, je vous donne mon coeur!" Et, s'il est plus grand, l'admirable texte du **Notre Père** ou le délicieux appel **Je vous salue, Marie!**

Le matin, l'enfant lève les yeux vers l'azur du ciel, et ces deux puretés se contemplent.

Est-ce le soir, près de la lampe voilée, dans la chambre tiède et calme? Alors il semble que, dans l'ombre, derrière la blancheur des rideaux, un ange se tient immobile et assiste, pour aller en témoigner dans le paradis, à cet adorable acte de foi.

Il aide la mère et la fille

Mme L. Zachar, de Lethbridge, Alta, écrit: "Depuis plus d'un an je souffrais de désordres de l'estomac. Après usage du Novoro du Dr Pierre, je me sens comme un nouvel être. Ma fille était constipée et avait la figure couverte de boutons. Cette médecine l'a soulagée et elle se sent bien à présent." Cette préparation herbeuse incomparable aide les fonctions de l'estomac et stimule la digestion, elle régularise les fonctions de l'intestin et augmente le flux urinaire, aidant ainsi le corps à se débarrasser des impuretés. Ce n'est pas un article ordinaire de commerce et seuls des agents locaux peuvent le fournir. Ecrivez au Dr Peter Fahrney & Sons Company, 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Encouragez les annonceurs de la "Liberté"

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Montre-bracelet d'homme, trouvée sur la route à la sortie ouest du village de Letellier, peut être réclamée chez Wilfrid Breton, Letellier.

A VENDRE—¾ de section, 1 mille du village, 16 milles de Winnipeg, 350 acres en culture, reste en pâturage, bâtisses sur la rivière, termes faciles. S'adresser à **Donat CORMIER, La Salle, Man.**

A VENDRE—Bonne terre à foin, à Oak Point, 167 acres, toute clôturée, 2 milles du lac et de la station. Excellente pour l'élevage. Très bonnes conditions. S'adresser à 135, rue Masson, Saint-Boniface. P6

Maison de pension située à Vassar, comprenant confiserie et agence d'huile à vendre ou à échanger pour propriété de ville. Pour plus amples détails téléphoner au numéro 203 132.